



CIRIEC
Canada

Centre interdisciplinaire de recherche
et d'information sur les entreprises collectives

**CIRIEC
international**

Allemagne
Argentine
Autriche
Belgique
Brésil
Canada
Espagne
France
Italie
Japon
Portugal
Slovénie
Suède
Turquie

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2005-2006**

CIRIEC-Canada

Déposé à l'assemblée générale, le 15 mai 2006

Rapport du Président	1
Aperçu des activités 2005-2006	6
Aperçu des activités 2006-2007	10
Conseil d'administration et comité exécutif	11
Responsables des activités du CIRIEC-Canada	12
Délégués aux instances internationales du CIRIEC	13
Congrès international CIRIEC 2006 Turquie	14
Site Internet du CIRIEC-Canada	15
Préparation du Colloque 2006 du CIRIEC-Canada, 74 ^e congrès de l'ACFAS (Université McGill)	16
Tenue du Colloque 2005 du CIRIEC-Canada, 73 ^e congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Chicoutimi)	18
Conseil scientifique international	22
<i>Économie et Solidarités</i> , revue du CIRIEC-Canada.....	23
Orientations et programmation du CIRIEC-Canada 2004-2007	33
Annexe 1 : Ordre du Mérite coopératif	40



Créé en 1966, le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada) rassemble à la fois des membres collectifs (entreprises publiques, coopératives, mutuelles, associations, fonds de travailleurs, syndicats, centres de recherche universitaire, instituts de formation) et des membres individuels (chercheurs, enseignants, étudiants et praticiens). Le but de notre association scientifique est de contribuer à l'édification d'une économie plurielle, par un soutien éclairé et critique au développement de l'économie collective (sociale et publique) et par la promotion de l'intérêt général en matière de développement économique-social. Nous constituons une section nationale du CIRIEC International, dont le siège social est situé à Liège en Belgique.

Cette organisation s'efforce de promouvoir des échanges internationaux entre les divers types d'entreprises qui sont orientées vers l'intérêt collectif ou l'intérêt général, et entre le monde de la pratique et les milieux scientifiques.

Permettez-moi de remercier de leur contribution aux travaux du CIRIEC-Canada certains membres qui ont quitté le conseil d'administration. Il s'agit de Marie-Claire Malo, Norbert Rodrigue et Yvan Rousseau. Chacune de ces personnes a généreusement fait profiter notre association de son expérience et de son savoir. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir participé au développement du CIRIEC-Canada. Tous, nous ont mentionné leur disponibilité à continuer à y collaborer.

Je voudrais également saluer l'arrivée de Jean-Marc Fontan, codirecteur de l'Alliance de recherche universités-communautés – Économie sociale (ARUC-ÉS) et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS), ainsi que de Louis Côté, directeur de l'Observatoire de l'administration publique et professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

L'aperçu des activités, qui figure plus loin dans le présent rapport, montre bien les énergies considérables déployées par l'exécutif, les administrateurs et les membres de notre association qui participent à différents groupes de travail, à diverses publications et à la tenue d'événements.

LES ENTREPRISES COLLECTIVES

L'économie sociale est une sphère d'activité économique qui se définit par une organisation, des règles et des finalités différentes de l'économie publique. Elle s'est dotée d'institutions intermédiaires sectorielles, territoriales et nationales qui favorisent la construction d'identités sociales et des institutions qui soutiennent un ensemble d'activités ou de relations que l'on souhaite maintenir et développer. Ces institutions participent à la formation de règles et à la diffusion des innovations sociales. Elles sont des lieux indispensables d'échanges et de partage des meilleures pratiques. On a aussi vu l'économie sociale se munir d'institutions intermédiaires de savoir, de veille et de formation.

Du côté du secteur public, qui constitue une composante importante des entreprises collectives, des recherches, des observatoires et des lieux de formation collaborent de plus en plus avec le CIRIEC. Mentionnons, l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC), l'Observatoire de l'administration publique, le Centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général (CERGO), et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

Depuis quelques décennies, les entreprises collectives ont cherché à s'inspirer des entreprises capitalistes pour se gérer et évaluer leur efficacité. Cependant, cette recherche de l'efficience doit pouvoir s'effectuer dans le cadre d'exigences institutionnelles qui garantissent le respect de la démocratie. C'est grâce à de nouveaux outils de gestion et d'évaluation que pourra être réussie une combinaison fructueuse de performances économiques et de performances sociales.

Les valeurs qui les sous-tendent, ainsi que plus largement l'ensemble des objectifs et des acteurs (sociétés d'État, OBNL, mutuelles et coopératives) qui composent l'économie collective sont loin d'être dépassés. Dans une mer agitée par des obsessions sécuritaires des États-Unis et par les phénomènes de délocalisation massive d'emplois vers les pays à bas salaire, nous subissons de multiples incertitudes générées par la mondialisation des marchés. Il y a là une illustration du risque de déstabilisation et des tendances néfastes où laissée à elle seule l'économie ultralibérale peut nous conduire.

L'environnement économique et politique se transforme en profondeur, au Québec comme ailleurs. Les diverses réponses qu'apportent les mouvements de la responsabilité sociale des entreprises, de la consommation responsable ou de la finance socialement responsable, convergent vers un nouveau paradigme de développement, qui se veut plus durable. Pour les dirigeants d'entreprise en général, et pour les entreprises collectives en particulier, cela entraîne de nouvelles exigences de transparence et de reddition de compte. Nous participons au développement d'une économie plurielle, plus participative, plus solidaire, productrice d'emplois et d'innovations, caractérisée par une nouvelle vision du développement. On ne peut plus concevoir l'économie sans tenir compte des impacts environnementaux, l'environnement sans tenir compte de l'activité sociale, le social sans tenir compte des pratiques économiques. C'est à un changement culturel en profondeur de la manière d'entreprendre, de faire des affaires, de faire de l'économie, que les entreprises collectives contribuent.

L'économie sociale et l'économie publique ont un rôle important à jouer pour assurer la pérennité des entreprises, pour participer à résoudre le problème de l'écart de croissance de productivité qui se maintient entre l'économie québécoise et celle de ses principaux partenaires, pour soutenir la création d'emplois de qualité, le développement des régions, ainsi que la sécurité financière des retraités, et pour prendre en compte les risques environnementaux et les enjeux reliés aux organismes vivants parce que le rapport à l'argent et au développement est posé différemment par les entreprises collectives.

Soulignons la tenue d'une série d'événements au cours de l'automne sous le vocable de « Saison de l'économie sociale et solidaire 2006 ». Lancée à la mi-septembre à l'invitation du Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec plusieurs partenaires, la Saison de l'économie sociale et solidaire se déroulera en plusieurs temps, notamment avec la tenue de foires de l'économie sociale et du commerce équitable dans plus d'une demi-douzaine de régions du Québec, ainsi que plusieurs autres événements, dont le culminant sera la tenue du Sommet de l'économie sociale et solidaire prévu se tenir les 16 et 17 novembre prochain. Ce sommet se tiendra dix ans après celui qui donna naissance au Chantier de l'économie sociale et sa tenue coïncide avec la Foire nationale de l'économie sociale et du commerce équitable qui aura lieu les 17 et 18 novembre.

Permettez-moi également de saluer le 35^e anniversaire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et le 10^e anniversaire de Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

Les entreprises collectives peuvent davantage contribuer à un meilleur équilibre et à une meilleure conjugaison d'objectifs de développement centrés sur la rentabilité financière, l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité écologique.

Les sociétés d'État et les entreprises d'économie sociale sont des entreprises collectives. Elles constituent un patrimoine important et un réservoir de connaissances qui doivent être mis en valeur. Elles ont en commun de devoir relever le défi du marché tout en cherchant à répondre à des objectifs sociaux conformément à une mission relevant de l'intérêt collectif voire de l'intérêt général.

Le CIRIEC-Canada rassemble à la fois des entreprises publiques et d'économie sociale, des praticiens et des chercheurs, des étudiants et des enseignants. Ce carrefour est unique et les mutations actuelles des systèmes économiques et sociaux accentuent la nécessité de renforcer notre action.

OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2006-2007

L'année 2003-2004 avait été l'occasion d'actualiser les perspectives du CIRIEC-Canada, et de proposer des axes de développement futur en rapport avec la raison d'être et les contingences des entreprises collectives, leur contribution au développement, les connaissances et savoir-faire qui découlent de leur nature collective, les menaces et occasions favorables pour elles.

Malheureusement, les ressources actuelles sur lesquelles peut compter le CIRIEC-Canada sont insuffisantes. Elles réduisent sa capacité de réaliser sa raison d'être de manière satisfaisante dans des conditions acceptables. L'évaluation et la valorisation de la contribution des entreprises collectives à la satisfaction de l'intérêt général constituent le cœur des

préoccupations de notre organisme en matière de transfert. Conséquemment, un groupe de travail avait été formé de Léopold Beaulieu, Luc Bernier, Marie-J. Bouchard et Benoît Lévesque. L'orientation soumise au débat des instances du CIRIEC-Canada avait conduit à l'adoption pour 2004-2005 d'une proposition « d'orientation et de programmation » visant : « d'une part, contribuer davantage à une redéfinition de la spécificité des entreprises collectives et à leur relégitimation sur la base de leurs capacités à relever les défis du nouveau modèle de développement en émergence; d'autre part, permettre à l'ensemble des initiatives et entreprises de notre société de tirer profit de ce patrimoine collectif de compétences et d'apprentissages collectifs transférables ». C'est dans cette direction qu'a souhaité œuvrer le conseil d'administration en 2005-2006.

Les objectifs d'élargissement de la structure visent donc principalement à étendre le membership, et à accroître la participation et l'appui des membres à partir de leur capacité financière et organisationnelle. De plus, afin de favoriser le meilleur arrimage entre la Revue et les autres activités du CIRIEC-Canada, Jacques Boucher, rédacteur de la revue assiste depuis cette année aux réunions de l'exécutif à titre d'observateur.

Nous avons poursuivi au cours de 2004, 2005 et 2006 la tenue des conférences-échanges ouvertes aux membres à la suite des réunions régulières du conseil d'administration.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Outre le renouvellement des activités existantes (revue, colloque annuel, site Internet, veille sur de nouvelles questions de recherche), des membres du comité exécutif animeront quatre groupes de travail visant l'implantation de nouveaux projets, la participation à des événements ou l'amélioration des activités actuelles.

Un premier groupe de travail, sous la responsabilité de Jean-Marc Fontan (UQAM), vice-président affaires universitaires, verra à concevoir un cheminement thématique, original au CIRIEC-Canada, qui guidera l'organisation de séminaires, la participation à des événements initiés par des organismes externes et le suivi thématique que l'on peut dériver sur la thématique du colloque annuel du CIRIEC-Canada qui se tient habituellement à l'intérieur du Congrès de l'ACFAS.

Un deuxième groupe de travail, sous la responsabilité de Louis Côté (ÉNAP), secrétaire du CIRIEC-Canada, verra à évaluer la pertinence et la faisabilité de la publication périodique d'un bulletin électronique.

Un troisième groupe de travail, sous la responsabilité conjointe de Louis Côté (ÉNAP) et de Louise Gravel (Hydro-Québec), respectivement secrétaire de la corporation et vice-présidente affaires avec les entreprises, verra à mettre en place un carrefour des sociétés d'État. Il aura la responsabilité d'évaluer leurs besoins de formation et de recherche de niveau stratégique, de procéder à des activités de transfert ou de diffusion et intégrer au réseau universitaire de nouvelles problématiques de recherche.

Un quatrième groupe de travail, sous la responsabilité conjointe de Jean-Marc Fontan (UQAM) et de Marie Bouchard (UQAM), respectivement vice-président affaires universitaires et vice-présidente affaires internationales, verra à élaborer un contenu québécois en vue du colloque international sur l'économie sociale qui se tiendra au Canada au cours de l'année

2007. Il s'agit en effet de la tenue au Canada du premier d'une série de colloques internationaux sur l'économie sociale initiée par le CIRIEC International. Le CIRIEC-Canada apportera sa collaboration à cet événement qui aura lieu à Victoria dans l'Ouest canadien, en collaboration avec le Centre canadien d'économie sociale. Le colloque suivant, prévu en 2009, se tiendra à Séville, en Espagne.

Afin de faciliter la réalisation des activités projetées, des modifications aux statuts du CIRIEC-Canada concernant plus particulièrement la composition du conseil d'administration ont été transmises dans les délais prescrits afin que l'assemblée générale puisse en disposer.

REMERCIEMENTS

Pour une deuxième année consécutive, le Conseil de la coopération du Québec choisissait d'honorer un dirigeant du CIRIEC-Canada. En effet, alors qu'en 2005, il s'agissait du président du conseil d'administration du CIRIEC-Canada, cette année le Conseil de la coopération du Québec a intronisé une deuxième personne dirigeante du CIRIEC-Canada. Il s'agit du professeur Benoît Lévesque à titre de membre honoraire de l'Ordre du Mérite Coopératif, en reconnaissance de l'importance de la contribution apportée en soutien au développement coopératif tout au cours de sa carrière. Nous souhaitons réitérer notre reconnaissance et toutes nos félicitations à Benoît Lévesque.

Le CIRIEC-Canada a pu aussi compter sur la contribution d'une nouvelle ressource professionnelle de grande expérience. Tel que mentionné à la section « aperçu des activités », Jean-Louis Martel a en effet accepté d'agir en soutien auprès du comité exécutif, et par la suite, comme directeur général. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir consacré une année à la restructuration des activités du CIRIEC-Canada.

Permettez-moi d'exprimer toute notre appréciation pour la contribution apportée par nos divers partenaires universitaires, institutionnels, organismes et entreprises. Je tiens à remercier également chacune et chacun des membres du conseil d'administration, ceux de l'exécutif, chaque membre de l'équipe de la revue et de l'UQO, et les membres des groupes de travail. Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance envers la Chaire de coopération Guy-Bernier (UQAM) qui nous a accueillis dans ses locaux depuis juin 1998. Un grand merci à Mauro Malservisi, vice-recteur de l'UQAM et directeur de la Chaire. Nous tenons à formuler un merci très spécial pour Anne-Marie Bhéreur qui a, avec un grand professionnalisme, un dévouement de tout instant et toute la gentillesse qui la caractérise, assuré pendant huit ans la permanence du secrétariat. Nos remerciements vont finalement à tous les membres du CIRIEC-Canada sans qui cette association ne serait pas.



Léopold Beaulieu, président
CIRIEC-Canada

- **Assemblée générale 2005** : le 9 mai 2005 à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- **Réunions du conseil d'administration**: le 9 mai 2005 en après-midi, le 15 septembre 2005, ainsi que le 17 novembre 2005, alors que nous avons eu le plaisir d'accueillir le professeur Mauricio Serva, président du CIRIEC-Brésil, de passage au Québec à l'occasion de sa participation à une série de conférences et de rencontres.
- **Conférences-échanges durant les réunions du conseil**: À l'occasion des réunions du conseil, des échanges ont eu lieu sur différents thèmes :
 - «Les enjeux du développement des différents secteurs coopératifs et du Conseil de la coopération du Québec (CCQ) dans le contexte actuel», animé par Hélène Simard, présidente du CCQ;
 - «L'environnement externe et interne de la recherche sur les entreprises d'économie sociale et les entreprises publiques au Canada», animé par Luc Bernier, directeur de l'enseignement et de la recherche à l'ÉNAP et coresponsable du Centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général (CERGO), Marie Bouchard, professeure à l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale et Benoît Lévesque, professeur à l'UQAM et professeur associé à l'ÉNAP;
 - «Le contexte d'émergence et d'évolution du CIRIEC-Brésil» par Mauricio Serva, président du CIRIEC-Brésil;
 - «Le modèle québécois d'économie sociale», animé par Louis Favreau, professeur à l'Université du Québec en Outaouais et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités et Benoît Lévesque.
- **Inventaire de l'offre de recherche**. Deux portraits de la recherche scientifique ont été finalisés, faisant l'inventaire de l'offre en recherche au Canada, l'un sur les entreprises publiques (produit par l'Observatoire de l'administration publique en collaboration avec le Centre de recherche sur la gouvernance publique et l'intérêt général), l'autre sur l'économie sociale (produit par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, UQAM).
- **Tenue du Colloque du CIRIEC-Canada 2005 durant le 73^{ième} congrès de l'ACFAS, à l'Université du Québec à Chicoutimi**, le 9 mai 2005, sur le thème: L'architecture institutionnelle territoriale face à l'innovation: les entreprises collectives dans la gouverne et le développement du territoire. Le colloque 2005 a été organisé par Marc-Urbain Proulx (UQAC), avec la collaboration de Luc Bernier (ÉNAP), Marie Bouchard (UQAM), et Denis Martel (Université de Sherbrooke).
- **Tenue de la Section disciplinaire Économie sociale, publique et coopérative de l'ACFAS (409) 2005**, le 10 mai 2005 durant le 73^{ième} congrès de l'ACFAS, à l'Université du Québec à Chicoutimi. Comme à chaque année, le comité organisateur du colloque annuel du CIRIEC-Canada a soutenu l'organisation de ce colloque de l'ACFAS en recevant et en arbitrant les communications des étudiants et des professeurs du réseau universitaire francophone canadien intéressés par ce champ d'activité.
- **Prix de la meilleure communication étudiante au Colloque du CIRIEC-Canada à l'ACFAS**: Un prix a été offert à Sambou Ndiaye, diplômé du Doctorat en sociologie de l'UQAM. Sa communication fera l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*.
- **Préparation du Colloque du CIRIEC-Canada 2006** qui se tiendra durant le 74^{ième} congrès de l'ACFAS à l'Université McGill les 15 et 16 mai 2006, sur le thème La gouvernance des entreprises publiques et collectives: vers de nouveaux champs d'application et des partenariats innovants. Le colloque est organisé par Denis Martel (Université de Sherbrooke), avec la collaboration de Jean-Marc Fontan (UQAM) et de Jo Katambwe (UQTR) responsable du colloque qui se tiendra à l'Université du Québec à Trois-Rivières en

2007. Le comité organisateur du colloque 2006 a conclu une entente avec l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale pour que celle-ci puisse concevoir et organiser une session du colloque 2006 du CIRIEC-Canada. Le thème de cette session porte sur des contributions internationales à l'économie sociale et solidaire.

- **Préparation au 24^{ième} Congrès international du CIRIEC, Istanbul, 19 au 21 juin 2006.** Le thème du congrès est : *L'économie publique, sociale et coopérative dans le contexte de la mondialisation: au service d'une économie plus responsable et plus solidaire*. Parmi les conférenciers invités, Daniel Latouche (Institut national de la recherche scientifique) et Luc Bernier (École nationale d'administration publique) présentent une communication à la table ronde sur *La place des entreprises publiques, sociales et coopératives dans les grands blocs économiques*; Mario Hébert (La Coop fédérée) et Denis Martel (Université de Sherbrooke) présentent une communication à l'atelier : *Les coopératives agricoles dans le contexte de la globalisation* et finalement André Côté (Investissement Québec) présente une communication à l'atelier sur *Les entreprises publiques dans le contexte de la mondialisation*. L'atelier *La place des entreprises publiques, sociales et coopératives dans les grands blocs économiques* est animé par Léopold Beaulieu (Fondation), président du CIRIEC-Canada.
- **Instances du CIRIEC international:** L'assemblée générale annuelle se tient normalement aux deux ans en même temps que le congrès international; cette année, cette réunion se tient le 19 juin 2006 à Istanbul. Le Praesidium s'est réuni le 5 septembre 2005 à Bruxelles et le 3 février 2006 à Istanbul. Le conseil international s'est réuni le 1^{er} octobre 2005 à Ankara et le 30 mars 2006 à Vienne. Le conseil scientifique international s'est réuni le 8 octobre 2005 à Bruxelles et le 11 février 2006 à Paris et en réunion conjointe avec le Conseil international le 30 mars 2006 à Vienne. La Commission scientifique entreprises publiques s'est réunie le 7 octobre 2005 à Bruxelles et le 7 février à Paris. Cette commission travaille particulièrement de l'Impact de la législation européenne sur les entreprises et les services publics; une publication est en préparation. La Commission scientifique économie sociale et coopérative s'est réunie le 6 octobre 2005 à Bruxelles.
- **Conseil scientifique international du CIRIEC international.** Le Conseil scientifique international coordonne l'activité des deux Commissions scientifiques internationales centrées l'une sur les services publics et les entreprises publiques, l'autre sur l'économie sociale et coopérative. Il est constitué de deux représentants par section nationale du CIRIEC et est présidé par Benoît Lévesque (UQAM et ÉNAP). Lors de sa réunion du 12 février 2005, le Conseil s'est longuement penché sur l'analyse de l'environnement externe (transformation en cours) et interne (forces et faiblesses du CIRIEC) de la recherche en économie publique, sociale et coopérative, qui constitue la première étape de l'opération planification stratégique en cours. Le Conseil déposera une proposition concernant les orientations de recherche du CIRIEC international et de ses composantes nationales à l'occasion de la tenue du Conseil international du CIRIEC international qui se tient à Vienne les 30 mars et 1^{er} avril 2006.
- **Commission scientifique internationale Services publics\Entreprises publiques.** Cette commission a lancé un programme d'études à partir de l'année 2004. Après avoir abordé les questions liées à l'adjudication de services publics, il a été décidé d'approfondir la réflexion sur les conséquences de l'ouverture des marchés à la concurrence dans le domaine des services publics. Les questions examinées sont: comment les entreprises chargées de la réalisation de services d'intérêt général s'adaptent-elles au nouveau contexte globalisé et libéralisé (cf. évolution de la culture organisationnelle, partenariats publics privés, etc.); comment réguler des entreprises avec des structures de propriétés différentes; comment sauvegarder l'intérêt public?

Le thème global de recherche est intitulé *Expériences et enjeux concernant la concurrence et la régulation-Conséquences et défis pour les services publics*. Ce thème se précise sur la base des 15 contributions en préparation. L'objectif de la Commission scientifique est de publier à nouveau un numéro thématique (en anglais) dans les Annales en 2006.

- **Commission scientifique internationale Économie sociale et coopérative.** Ses principaux thèmes de réflexion et discussion ont été le nouveau groupe de travail (Groupe de travail *Méthodes et indicateurs d'évaluation des entreprises et organisations d'économie sociale et coopérative*) et la contribution à l'opération stratégique lancée par le Conseil scientifique international. En effet, la réflexion générale sur la place et la contribution du CIRIEC en matière de recherche sur ses champs spécifiques entamée par la Commission 'économie sociale et coopérative a été reprise et élargie par le Conseil scientifique international sous la forme d'une opération de planification stratégique.
- **Groupe de travail transversal Régimes de gouvernance et services sociaux et de la santé d'intérêt général.** Le groupe de travail transversal (économie publique-économie sociale et coopérative), sous la direction de Bernard Enjolras, a terminé ses travaux et une publication est en préparation avec la collaboration scientifique de Benoît Lévesque (UQAM et ÉNAP) et de Marie Bouchard (UQAM). Les résultats de ce groupe sont assez homogènes et bien illustratifs de l'analyse comparative des régimes de gouvernance. Les approches et les angles d'analyse sont multiples (science économique ou politique, sociologie,...) et les contributions à la fois théoriques et empiriques. Les illustrations sectorielles se focalisent principalement sur les services sociaux et la santé. Dix textes ont été retenus pour le livre. Ils seront encadrés par une introduction et une conclusion.

L'équipe québécoise a poursuivi ses travaux avec l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada qui a accordé une subvention de recherche pour le projet sur les modes de gouvernances des entreprises collectives, piloté par Marie Bouchard (UQAM), avec Luc Bernier (ÉNAP), Taieb Hafsi (HEC Montréal) et Benoît Lévesque (UQAM et ÉNAP). Un texte a également été soumis par Louis Demers (ÉNAP) et Jean Turgeon (ÉNAP). L'équipe a élargi sa problématique au printemps 2005 avec une subvention du Fonds québécois de recherche société-culture en incluant le thème des stratégies de réseaux des entreprises collectives, et en intégrant en son sein Martine Vézina (HEC Montréal).

- **Groupe de travail Méthodes et indicateurs d'évaluation de l'économie sociale.** Ce groupe de travail a été mis sur pied par la Commission scientifique économie sociale et coopérative en février 2005. La coordination de ce groupe de travail a été confiée à Marie Bouchard (UQAM). Les membres du groupe ont affirmé leur désir de réaliser des contributions empiriques et analytiques dans une perspective comparative sur base d'un outil commun (grille de saisie de données) mais aussi des contributions théoriques sur la problématique générale de l'évaluation en économie sociale. Des contributions empiriques ont été amorcées et plusieurs contributions sont en cours de réalisation: Allemagne, Argentine, Brésil, Espagne, France, Grande-Bretagne, Japon, Québec, Suède. Lors de la réunion de Bruxelles, un séminaire a été organisé avec Philippe Lallemand, ETHIAS, dont l'exposé a porté sur la responsabilité sociale dans le monde des mutuelles, et Sybille Mertens, du Centre d'économie sociale (Université de Liège) qui a présenté la démarche des comptes satellites du tiers secteur. Lors de la réunion de Paris, un séminaire a été organisé avec Bernard Perret, du Conseil général des Ponts et Chaussée (France), qui a fait une communication sur la problématique de l'évaluation de l'économie sociale. Une publication du Groupe de travail est en préparation.
- **Solidarité avec les sections émergentes du Ciriec international.** Au cours de l'année 2005-2006, le CIRIEC-Canada a accepté d'apporter une contribution financière pour le soutien des composantes nationales émergentes du réseau du Ciriec international.
- **Soutien à une démarche du Mouvement coopératif du Costa-Rica.** Au cours de l'année 2005-2006, le président du CIRIEC-Canada a répondu positivement à une demande de soutien d'un organisme du Costa-Rica qui regroupe des organisations coopératives, en vue de la mise en place éventuelle d'une composante nationale du Ciriec.
- **Publication de la revue *Économie et Solidarités*.** Le numéro 1 du volume 35 est paru en novembre 2005: Gouvernance et management en économie sociale. Ce numéro a été publié sous la responsabilité de Marie Bouchard, Jacques Boucher, et Rafael Chaves, dans la suite du groupe de travail du Ciriec international Gouvernance et managers de l'économie sociale et coopérative. Un numéro sur l'évaluation de l'économie sociale est en voie de finalisation.

- **Site Internet:** Mis à jour par Anne-Marie Bhéreur et Marie Bouchard, avec l'appui d'Émilie Leroy, stagiaire à la Chaire de recherche du Canada en économie sociale (UQAM), et de Manuel Cisneros, maître du site.

- **Collaborations avec des organismes externes**

Représentation du CIRIEC-Canada aux nouvelles structures de recherche partenariale en économie sociale. Le CIRIEC-Canada a accepté de participer au conseil d'administration du Centre canadien d'économie sociale, co-dirigé par Ian McPherson de l'Université de Victoria (Colombie-Britannique) et Rupert Downing (Canadian Community Economic Development Network). Ce centre, subventionné pour cinq ans par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, vise à coordonner, diffuser et transférer des initiatives de six réseaux régionaux de recherche partenariale (dont le Québec), actifs dans le domaine de la recherche partenariale et la production de connaissances dans le domaine de l'économie sociale. Les initiatives de ces réseaux régionaux se concentrent autour des cinq grands thèmes suivants: 1- L'économie sociale dans ses rapports avec les milieux sociaux, 2- L'économie sociale dans ses rapports avec le développement social et le développement économique, 3- L'économie sociale dans ses rapports avec la culture, 4- L'économie sociale dans ses rapports avec le développement durable, 5- L'économie sociale dans ses rapports avec l'espace national et l'espace international. Marie Bouchard a été nommée comme représentante du CIRIEC-Canada au conseil d'administration du centre canadien; Jacques Boucher, Hélène Simard et Jean-Louis Martel ont également été nommés comme substitut pour cette représentation. Le CIRIEC-Canada a également accepté de participer au comité scientifique du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale. Marie Bouchard a également été nommée comme représentante du CIRIEC-Canada à ce comité; par ailleurs, Jacques Boucher et Louis Côté ont été nommés comme substituts pour cette représentation.

De plus, le CIRIEC-Canada a apporté un soutien logistique à la promotion d'un colloque à propos de la Caisse de dépôt et placement du Québec organisé par la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM le 6 avril 2006.

- **Recrutement d'un professionnel.** Le CIRIEC-Canada compte sur une nouvelle ressource professionnelle, M. Jean-Louis Martel, qui agit en soutien au comité exécutif au cours de l'année 2005-2006.

- **Assemblée générale 2006** : le 15 mai à l'Université McGill.
- **Réunions du conseil d'administration** : le 15 mai 2006 en après-midi, et au moins trois fois au cours de l'année 2006-2007.
- **Conférences-échanges durant les réunions du conseil** : À l'occasion des réunions du conseil, des échanges auront lieu sur différents thèmes, notamment la poursuite de la réflexion sur la planification stratégique du CIRIEC. Un groupe de travail du comité exécutif verra à concevoir un ensemble de séminaires qui se dérouleront tout le long de l'année. Ce cheminement devrait conduire à préparer une réflexion d'ensemble qui se tiendra à l'occasion de la tenue du prochain colloque du CIRIEC-Canada qui se tient habituellement à l'intérieur du Congrès de l'ACFAS.
- **Tenue du colloque 2006 durant le 74^{ième} congrès de l'ACFAS, à l'Université McGill**, les 15 et 16 mai 2006, sur le thème *La gouvernance des entreprises publiques et collectives: vers de nouveaux champs d'application et des partenariats innovants*. Le colloque est organisé par Denis Martel (Université de Sherbrooke), avec la collaboration de Jean-Marc Fontan (UQAM) et de Jo Katambwe (UQTR), responsable du colloque qui se tiendra à l'UQTR en 2007.
- **Prix de la meilleure communication étudiante** : Un prix sera offert à l'occasion du colloque. La communication étudiante fera l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*.
- **24e Congrès international du CIRIEC, Istanbul, du 19 au 21 juin 2006** : Le thème du congrès est *L'Économie publique, sociale et coopérative dans le contexte de la mondialisation: au service d'une économie plus responsable et plus solidaire*.
- **Instances du CIRIEC international** : La prochaine réunion du Praesidium, ainsi que l'assemblée générale, se tiendront à Istanbul à l'occasion du congrès du 19 au 21 juin 2006. Quant aux autres instances: conseil international, conseil scientifique internationale, les deux commissions scientifiques internationales et les groupes de travail créés par ces commissions, elles poursuivront leurs rencontres au cours de la prochaine année, mais leurs dates et lieux de rencontre ne sont pas encore connus.
- **Préparation du colloque 2007 durant le 75e congrès de l'ACFAS à l'Université du Québec à Trois-Rivières**, en mai 2007. Le colloque sera organisé par Jo Katambwe (UQTR), Denis Martel (Université de Sherbrooke) organisateur du colloque 2006 et la personne responsable du colloque de mai 2008 qui se tiendra à l'INRS à Québec à l'occasion des Fêtes du quatre centième anniversaire de cette ville.
- **Site Internet** : Des démarches seront effectuées avec la collaboration de Marie-J. Bouchard pour faire migrer le site sur une autre plate-forme permettant une mise à jour plus rapide. Le site sera mis à jour par la personne en poste au secrétariat du CIRIEC-Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF DU CIRIEC-CANADA

Membres de l'exécutif

Léopold Beaulieu

Président-directeur général, Fondation
Président

Vice-présidente – affaires internationales – CIRIEC-Canada

Marie J. Bouchard

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale
Université du Québec à Montréal
Professeure, Département d'organisation et ressources humaines

Vice-présidente – affaires avec les entreprises - CIRIEC-Canada

Louise Gravel

Directrice principale Planification stratégique
Hydro-Québec

Vice-président – affaires universitaires – CIRIEC-Canada

Jean-Marc Fontan

Co-directeur, Alliance de recherche universités-communautés –
Économie sociale (ARUC-ES)
et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)
Professeur, UQAM

Trésorier – CIRIEC-Canada

Claude Carbonneau

Vice-président, développement des coopératives et
des autres entreprises de l'économie sociale
Investissement Québec

Secrétaire – CIRIEC-Canada

Louis Côté

Directeur de l'Observatoire de l'administration publique
Professeur, École Nationale d'administration publique ENAP

Observateur à l'exécutif

Jacques L. Boucher

Rédacteur de la revue Économie et Solidarités
Professeur, Département de travail social, UQO

Ancien président du CIRIEC-Canada

Benoît Lévesque

Président du Conseil scientifique international du CIRIEC
Professeur associé, Département de sociologie
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Autres administrateurs

Richard Bell

Président-directeur général
SSQ Groupe financier

Luc Bernier

Comité de recherche de l'institut d'administration publique du
Canada, IAPC
Directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP

Jean Crête

Directeur
Centre d'analyse des politiques publiques
Département de science politique
Faculté des sciences sociales, Université Laval

Yvan Laurin

Vice-président Développement coopératif et régional
et service aux membres
Fédération des caisses Desjardins du Québec

André Leclerc

Université de Moncton, Campus d'Edmundston

Yvon Leclerc

Rédacteur en chef
Journal RÉSEAUX

Denis Martel, titulaire

Chaire Desjardins en coopération et en développement du milieu
Directeur de la revue Économie et Solidarités
IRECUS, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

Nancy Neamtan

Vice-présidente développement stratégique, RESO
Présidente, Chantier de l'économie sociale

Pierre Patry

Trésorier
Confédération des syndicats nationaux

Carol Saucier

Université du Québec à Rimouski
Département des sciences humaines

Hélène Simard

Présidente-directrice générale
Conseil de la coopération du Québec (CCQ)

Membre observateur de la CASC (Canadian Association for Studies in Co-operation)

Brett Fairbairn

Professor of History
Director, Centre for the Study of Co-operatives
University of Saskatchewan

Directeur général

Jean-Louis Martel

Affaires internationales

Léopold Beaulieu, Marie Bouchard et Luc Bernier

Revue du CIRIEC-Canada

Jacques Boucher, rédacteur, Guy Chiasson, rédacteur-adjoint, Paul Leduc-Browne, rédacteur-adjoint

Colloque 2006 (Congrès de l'ACFAS à l'Université McGill)

Denis Martel (Université de Sherbrooke), responsable avec la collaboration de Jean-Marc-Fontan (UQAM), Jo Katambwe (UQTR), et Jean-Louis Martel (CIRIEC-Canada), coresponsable

Commission scientifique économie sociale et coopérative (CIRIEC international)

Marie Bouchard (UQAM)

Commission scientifique services publics/entreprises publiques (CIRIEC international)

Luc Bernier (ÉNAP)

Groupe de travail transversal Régimes de gouvernance et services sociaux et de santé (CIRIEC international)

Marie Bouchard (UQAM)

Groupe de travail transversal international sur économie plurielle et intérêt général (CIRIEC international)

Marie Bouchard (UQAM) et Benoît Lévesque (UQAM)

Groupe de travail Méthode et indicateurs d'évaluation de l'économie sociale et Coopérative (CIRIEC international)

Marie Bouchard (UQAM)

Comité du Fonds d'accumulation

Claude Carbonneau (Investissement Québec) et Léopold Beaulieu (Fondation)

États financiers

Claude Carbonneau (Investissement Québec), Léopold Beaulieu (Fondation) avec la collaboration de Mélanie Lavigne et Steve Durocher

Rapport d'activités du CIRIEC-Canada

Louis Côté (ÉNAP) avec la collaboration de Jean-Louis Martel (CIRIEC-Canada) et d'Anne-Marie Bhéreur (CIRIEC-Canada)

Procès-verbaux des assemblées

Marie Bouchard (UQAM) et Jean-Louis Martel (CIRIEC-Canada)

Secrétariats du CIRIEC-Canada

Anne-Marie Bhéreur

Secrétariat de rédaction de la revue *Économie et solidarités*

Marlène Lessard

Site internet

Mis à jour par Anne-Marie Bhéreur et Marie Bouchard avec l'appui de Manuel Cisneros, maître du site

DÉLÉGUÉS DU CIRIEC-CANADA AUX INSTANCES INTERNATIONALES DU CIRIEC

Praesidium

Léopold Beaulieu (Fondation CSN), président, CIRIEC-Canada

Substituts:

Marie Bouchard (UQAM), vice-présidente-affaires internationales, CIRIEC-Canada

Conseil international

Léopold Beaulieu (Fondation CSN), président, CIRIEC-Canada

Marie Bouchard (UQAM), vice-présidente-affaires internationales, CIRIEC-Canada

Louise Gravel (Hydro-Québec), vice-présidente-affaires avec les entreprises, CIRIEC-Canada

Jean-Marc Fontan (UQAM), vice-président-affaires universitaires, CIRIEC-Canada

Claude Carbonneau (Investissement Québec), trésorier, CIRIEC-Canada

Louis Côté (ÉNAP), secrétaire, CIRIEC-Canada

Substituts

Luc Bernier (ÉNAP), membre du CA, CIRIEC-Canada

Jacques Boucher (UQO), membre du Ca, CIRIEC-Canada, rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*

Yvon Leclerc (Journal Réseaux), membre du CA, CIRIEC-Canada

Pierre Patry (CSN), membre du CA, CIRIEC-Canada

Denis Martel (Chaire Desjardins en coopération et développement du milieu), membre du CA, CIRIEC-Canada

Nancy Neamtan (Chantier de l'économie sociale), membre du CA, CIRIEC-Canada

Hélène Simard (Conseil de la coopération du Québec), membre du CA, CIRIEC-Canada

Conseil scientifique international

Marie Bouchard (UQAM), vice-présidente-affaires internationales, CIRIEC-Canada

Luc Bernier (ÉNAP), membre du CA, CIRIEC-Canada

Substituts:

Louis Côté (ÉNAP), secrétaire, CIRIEC-Canada

Jacques Boucher (UQO), membre du CA, rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*

Louise Gravel (Hydro-Québec), vice-présidente-affaires avec les entreprises, CIRIEC-Canada

Carol Saucier (UQAR), membre du CA, CIRIEC-Canada

Commission scientifique Services publics\Entreprises publiques

Luc Bernier (ÉNAP), membre du CA, CIRIEC-Canada

Louis Côté (ÉNAP), secrétaire, CIRIEC-Canada

Substituts:

Jean Crête (Université Laval), membre du Ca, CIRIEC-Canada

Yvon Leclerc (Journal Réseaux), membre du CA, CIRIEC-Canada

Claude Carbonneau (Investissement Québec), trésorier, CIRIEC-Canada

Commission scientifique Économie sociale et coopérative

Marie Bouchard (UQAM), vice-présidente-affaires internationales, CIRIEC-Canada

Jean-Marc Fontan (UQAM), vice-président-affaires universitaires, CIRIEC-Canada

Substituts:

Nancy Neamtan (Chantier de l'économie sociale), membre du CA, CIRIEC-Canada

Richard Bell (SSQ Groupe financier), membre du CA, CIRIEC-Canada

Hélène Simard, (Conseil de la coopération du Québec), membre du CA, CIRIEC-Canada

André Leclerc (Université de Moncton), membre du CA, CIRIEC-Canada

Jacques Boucher (UQO), membre du CA, CIRIEC-Canada, rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*

Benoît Lévesque, président du Conseil scientifique international

Membre ex-officio des:

Conseil international

Commission scientifique Services publics\Entreprises publiques

Commission scientifique Économie sociale et coopérative

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

(Proposition présentée au CE du CIRIEC-Canada le vendredi 21 avril 2006, et adoptée à l'unanimité)

Du 19 au 21 juin 2006 a lieu à Istanbul le 26^{ième} Congrès international du CIRIEC, organisé par la Section turque du CIRIEC avec la collaboration du secrétariat international sur le thème: L'économie publique, sociale et coopérative dans le contexte de la globalisation: au service d'une économie plus responsable et plus solidaire.

Près de 500 personnes, issues de 23 pays, contribuent au succès de ce Congrès, qui est l'occasion de multiples contacts entre scientifiques, dirigeants d'entreprises publiques, de coopératives, de mutualités et d'organisations sans but lucratif, ainsi que responsables politiques, économiques et sociaux.

La séance officielle d'ouverture accueille plusieurs personnalités politiques locales et étrangères, dont Madame Leona DETIEGE, ancien Ministre; Bourgmestre honoraire de la ville d'Anvers, Monsieur Burhan AYKAÇ, Président de la Section nationale du CIRIEC-Turquie, Monsieur Kadir TOPBAS, Maire de la Ville d'Istanbul, Monsieur Ali COSKUN, Ministre du commerce de Turquie, Monsieur Mehmet Mehdi EKER, Ministre de l'agriculture de Turquie de même qu'un représentant du Gouvernement autrichien.

La première séance de travail est animé par les exposés de MM Daniel LATOUCHE, Professeur à L'Institut national de la recherche scientifique du Québec et ex-conseiller du Premier Ministre du Québec, Luc Bernier, Directeur de la recherche et de l'enseignement à l'École Nationale d'administration publique du Québec, Hasim ÖGÜT, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Agriculture de Turquie, Joao CRAVINHO, Ancien Ministre, Président d'honneur du Centre européen et Aldo FERRER, Président de ENARSA (Entreprise publique d'Énergie), Argentine.

Les participants participent par la suite aux travaux dans plusieurs ateliers à sous-thèmes variés : Pour une économie sociale plus responsable et plus solidaire; La politique de l'Union Européenne à l'égard de l'économie sociale; L'avenir des entreprises publiques locales; Les entreprises publiques tiraillées entre l'intérêt général et les conséquences de la globalisation; Les coopératives agricoles; Le rôle des autorités publiques en vue de garantir la fourniture de services et d'assurer le développement territorial; Les modes de financement pour des infrastructures durables pour des services de qualité; Les services d'intérêt général et la libération des services.

Au cours de ce Congrès, plusieurs interventions des membres du CIRIEC-Canada ont lieu. Monsieur Daniel LATOUCHE de l'Institut national de la recherche scientifique et Luc BERNIER de l'École nationale d'administration publique répondent aux questions suivantes au cours de la séance de travail inaugurale: Quelles sont les grandes évolutions à l'œuvre pour les entreprises publiques, sociales et coopératives dans les grands blocs économiques qui émergent et se consolident à l'échelle planétaire? Ces évolutions sont-elles divergentes ou convergentes? André Côté, Président-Directeur général par intérim d'Investissement Québec a à répondre aux questions suivantes dans une table ronde: Comment concilier rentabilité et intérêt général? Comment s'adapter à la pression concurrentielle et se positionner face à la globalisation? Comment s'adaptent les entreprises publiques et quels changements dans leurs modes d'organisation? Leurs stratégies différent-elles entre leur action traditionnelle au plan national/régional et leur recherche de nouveaux marchés à l'extérieur de leur territoire historique? Monsieur Mario Hébert, économiste en chef à la Coop Fédérée et Monsieur Denis Martel, Titulaire de la Chaire Desjardins en coopération et développement du milieu à l'Université de Sherbrooke, ont à répondre aux questions suivantes dans une table ronde à propos des coopératives agricoles : Quelles perspectives de développement compte tenu de l'évolution de la politique agricole commune? Quels débouchés à l'exportation? Quels modes d'organisation pour relever les défis de la compétitivité? Enfin, Monsieur Léopold Beaulieu, Président-Directeur général de Fondation anime la table ronde de la séance inaugurale de travail dont le thème est : La place des entreprises publiques, sociales et coopératives dans les grands blocs économiques.

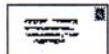
Le Congrès se clôture par une séance plénière avec des interventions de MM. Burhan AYKAÇ, Président de la Section nationale du CIRIEC-Turquie, Bernard Thiry, directeur général du CIRIEC international et du nouveau Président du CIRIEC international.



Centre Interdisciplinaire de
Recherche et d'Information sur les
Entreprises Collectives

Actes du congrès CIRIEC Congress Proceedings
Berichterstattung über den IFIG 2000 Actas del congreso

Le CIRIEC			Les règlements
Le membership			Nos activités
La revue "Économie et Solidarités"			Congrès CIRIEC 2000
Liens sur l'économie sociale et l'économie publique			Quoi de neuf?
CIRIEC International			CIRIEC Espagne
English			<u>Español</u>



Commentaires à : ciriec-canada@uqam.ca



Maître du site : Manuel Cisneros

Dates

15 et 16 mai 2006

Thème du colloque

DANS LA POURSUITE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET COLLECTIVES : VERS DE NOUVEAUX CHAMPS D'APPLICATION ET DES PARTENARIATS INNOVANTS

Lorsqu'un groupe de personnes prend position dans le développement de sa collectivité, que les décisions prises par ces personnes le sont à titre d'acteurs et non seulement à titre de consommateurs et que l'un des principaux buts visés par ces promoteurs est de développer leur milieu, nous pouvons alors parler d'entrepreneuriat collectif.

Dans la conjoncture actuelle où des incidents se sont produits dans la gestion, la gouvernance et les finalités de plusieurs entreprises privées et organismes publics, il se dégage, depuis quelques années, un nouvel intérêt pour réexaminer le rôle et la place des entreprises collectives comme un gage de meilleure poursuite de l'intérêt général et de meilleure transparence pour ce faire.

L'entreprise collective, qu'elle soit publique, communautaire ou issue des mouvements syndicaux, se développe souvent selon un processus analogue à celui de l'entreprise à capital privé, en s'appuyant sur les mêmes dynamiques entrepreneuriales de base qui sont l'innovation, la responsabilité, le leadership, et l'autonomie. Toutefois, l'entreprise collective a pour finalité de servir l'intérêt de ses membres ou de la collectivité dans laquelle elle évolue plutôt que de rechercher la maximisation des profits au bénéfice de ses propriétaires.

L'entreprise collective présente une dualité : être portée par une dynamique entrepreneuriale tout en fondant sa gouvernance sur des principes de participation, de démocratie et de responsabilité collective de même que sur des valeurs axées sur l'importance accordée au capital humain dans le partage des responsabilités de gestion, du leadership et des bénéfices. Cette dualité a par ailleurs favorisé l'essor d'innovations sociales très positives : prendre en charge des retombées sociales, d'être davantage à l'affût de nouveaux besoins sociaux, de mobiliser des ressources humaines tout en favorisant leur épanouissement, d'établir des partenariats sans tomber dans le paternalisme, de contribuer à une meilleure cohésion sociale tout en devenant plus compétitives. On s'attend donc à ce que ces organisations collectives fassent preuve d'un sens plus aigu de responsabilité sociale que ne le font bon nombre d'entreprises capitalistes.

Ce type d'organisation nécessite donc la conception et la mise en place d'un ensemble de mécanismes d'appui ou d'instruments d'aide à la décision qui lui sont spécifiques et innovants de même que le développement de dispositifs d'évaluation qui correspondent à leur mission originale. Par exemple, l'évaluation d'une entreprise collective est réalisée selon des critères qui ne sont pas exclusivement économiques, mais qui intègrent aussi des aspects politiques, sociaux, écologiques et culturels. Le défi à terme est donc de développer un ensemble de mécanismes d'appui à toutes les formes d'entreprises de l'économie collective et de faire en sorte que ce corpus soit spécifique mais tout aussi important que celui du secteur de l'entreprise privée.

Bien sûr le financement des organisations collectives et le soutien au démarrage et au développement ont connu un essor important au cours de la dernière décennie. Toutefois, de nouveaux outils d'appui sont à mettre en place, et ce, dans l'orientation d'une finance socialement responsable. L'expansion des marchés mondiaux, la

propension positive au développement durable, l'utilisation intensive des technologies de l'information, la volonté des États de réduire leur taille et de transférer au marché de large part du développement économique régional, social et communautaire présentent de nouveaux défis et de nouvelles opportunités de création et d'innovation.

Y a-t-il convergence entre les besoins émergents et les opportunités qui se dessinent pour les entreprises collectives ? Les règles de fonctionnement seront-elles les mêmes que dans les partenariats entre des entreprises capitalistes ? L'État et les entreprises publiques peuvent-ils (ou doivent-ils) faire preuve de préjugés favorables envers les entreprises collectives dans ses partenariats ? Le soutien à la création et au développement de l'entrepreneuriat collectif est-il comparable à ce qui est accordé aux entrepreneurs individuels ? Sur les marchés, les règles de concurrence sont-elles les mêmes ? Entre elles, les organisations collectives se livrent-elles une compétition, mais de façon différente ?

De telles questions seront soulevées dans le cadre du Colloque annuel du CIRIEC-Canada. L'examen de l'action concrète d'entreprises collectives (des secteurs public, coopératif, associatif et syndical) avec leurs dirigeants contribuera, durant cette journée, à mieux définir leur spécificité et leur capacité à relever les défis du nouveau modèle de développement en émergence et d'identifier également leurs compétences et leurs apprentissages transférables.

Comité organisateur du colloque

Denis Martel, Université de Sherbrooke, président du comité

Jean-Marc Fontan, UQÀM

Jo Katambwe, UQTR

Jean-Louis Martel, CIRIEC-Canada

Ce programme d'activités a été rendu possible grâce à la collaboration de la Chaire Desjardins de coopération et de développement du milieu, de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale ARUC-ÉS, UQÀM et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale RQRP-ÉS.

Dates : 9 et 10 mai 2005

Thème du colloque

**NOUVELLES FORMES DE RÉGULATION ET DE COORDINATION
DANS LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES COLLECTIVES**

Description du thème

Les entreprises collectives sont, au plan juridique, des entreprises publiques, coopératives, associatives (OBNL), mutuelles, ou syndicales. Mobilisant souvent une mixité de ressources (marchandes, non-marchandes et non-monétaires), elles ont en commun de devoir relever le défi du marché tout en cherchant à répondre à une mission relevant de l'intérêt collectif, voire de l'intérêt général. La notion d'entreprise collective est employée pour identifier des organisations et des entreprises qui sont animées par des préoccupations à l'égard de la démocratie, de la participation, de l'équité, de la solidarité, de la promotion des personnes et de la préservation des ressources collectives. Ces valeurs se traduisent dans un certain nombre d'innovations sociales, notamment au plan de la gouvernance.

La gouvernance doit assurer un équilibre entre la base associative ou publique de l'entreprise collective, et sa dynamique entrepreneuriale. La gouvernance favorise également la coordination entre les entreprises collectives et d'autres acteurs privés ou publics engagés dans le développement d'un territoire, d'une industrie ou d'un secteur d'activités. Dans le contexte actuel, la redéfinition des instruments de la politique économique et sociale interpellent tout particulièrement les entreprises collectives dans leur capacité à s'inscrire de manière innovante dans le débat entre le « tout-à-l'État » et le « tout-au-marché ». En ce sens, la gouvernance est à la fois une vieille et une nouvelle réalité dans les entreprises collectives. Le but de ce colloque est de faire le point sur les caractéristiques de la gouvernance des entreprises collectives et sur les défis qu'elles doivent relever dans le contexte actuel.

La notion de gouvernance renvoie à plusieurs réalités. La gouvernance, suivant l'hypothèse de Coase (1937), rend l'entreprise plus efficace que le marché ou pour organiser la **coordination** de certaines activités et de certains échanges. C'est surtout au cours des années 1970-1980 que la gouvernance fait son apparition, dans l'optique de donner à l'organisation un meilleur équilibre des pouvoirs entre les gestionnaires et les actionnaires (Parrat, 1999), entre le conseil d'administration et le management (Cornforth, 2002). Une des tendances actuelles est la migration de certaines fonctions de l'État vers le secteur privé, les secteurs coopératif et d'économie sociale, les nouvelles instances locales de soutien au développement. La notion de gouvernance apparaît dans ce contexte pour rendre compte des configurations de lois, des structures, des ressources, des règles administratives et normes institutionnelles qui programment et conditionnent les services et la **régulation** étatique (Lynn, Heinrich et Hill, 2000). Le concept de gouvernance territoriale ou de **géogouvernance** (Paquet, 2002) prend également son sens dans les années 1980, dans le contexte des nouvelles relations entre les collectivités locales et les institutions étatiques (Husseini et Brodhag, 2000; Peters, 1995; Stocker, 1998; Paquet, 1997; 1999a; Monnier et Thiry, 1997).

Dans le sillage des entreprises collectives, de nouvelles formes de régulation apparaissent, qui s'écartent des régulations tutélaires ou concurrentielles et qui prennent des formes partenariales, où la gouvernance est distribuée entre les différents acteurs concernés. Dans les entreprises collectives, la gouvernance appelle à un processus de démocratie directe et représentative, mais également de démocratie sociale et délibérative, notamment à des acteurs qui sont porteurs du modèle de développement. Ces nouvelles modalités de coordination de l'activité économique favorisent la recherche de l'intérêt général par le biais d'une prise en compte multiforme et combinée d'intérêts particuliers (l'individu), collectifs (le groupe) et d'intérêt général (la société) (Bernier, Bouchard et Lévesque, 2002).

Ce colloque vise à faire le point sur les réalités, les défis et les enjeux de la gouvernance dans les entreprises collectives, soit sous l'angle des modes de coordination et des modes de régulation. La notion de gouvernance recoupe en effet différentes réalités. Du point de vue des sciences de la gestion et de l'économique, la question de la gouvernance se pose surtout sous l'angle de la coordination. On s'intéresse ici aux problèmes reliés aux asymétries d'information, aux coûts de transaction, aux droits de propriété. Dans les entreprises collectives, ceci se traduit par les préoccupations concernant les rapports entre élus et managers, la composition des conseils d'administration, la place des usagers, la participation des travailleurs, le rôle des financeurs. Du point de vue des sciences politiques, la gouvernance renvoie à la régulation et pose les questions relatives à la décentralisation, à la déréglementation, au nouveau management public. Voici un aperçu de thèmes auxquels s'intéressera le colloque.

- *Les acteurs de la gouvernance dans les entreprises collectives*: La gouvernance des entreprises collectives se fonde sur un principe de participation, intégrant un ou plusieurs groupes d'intéressés (*stakeholders*) ou leurs représentants. Or, de nouveaux acteurs font leur apparition dans le champ de la gouvernance, accompagnant l'introduction de nouvelles formes de financement (titres de capitalisation), de gestion (le nouveau management public, la gestion participative, l'*empowerment*, le rôle du conseil d'administration dans la rentabilité sociale), ou de structure de propriété (entreprises mixtes, coopératives sociales ou de solidarité).
- *Les entreprises collectives et la gouvernance territoriale* : Des expérimentations ont cours, misant sur une nouvelle gouvernance qui fait appel à la concertation et au partenariat entre différents acteurs sociaux provenant du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Ceci implique la recherche d'une meilleure synergie à la fois au sein des organisations et entre elles. La gouvernance met en présence des acteurs qui ont des logiques d'action autonomes et différentes, et qui en même temps recherchent des compatibilités institutionnelles pour leur coopération. Ce faisant, elle favorise la formation d'un capital intangible, voire d'un capital social constitué de savoirs et de capacités de coopérer.
- *Les entreprises collectives et les différents régimes de gouvernance* : Les entreprises collectives jouent un rôle qui peut être différencié suivant différents systèmes institutionnels ou régimes de gouvernance. Ainsi, la gouvernance ne se pose pas de la même manière dans les pays en développement que dans les pays industrialisés ou dans les pays en transition. La notion de nouvelle gouvernance véhicule l'idée que des responsabilités autrefois dévolues à l'État sont progressivement prises en charge par les acteurs sociaux et, par conséquent, décentralisées. La gouvernance doit notamment arbitrer entre deux forces contraires, soit les demandes d'autonomie des acteurs sociaux, et le besoin de mieux coordonner les politiques et les programmes qui recoupent et traversent les frontières des ministères et des agences publiques.

Comité organisateur du colloque

Marie J. Bouchard, responsable du colloque à l'Université du Québec à Montréal (2004)

Carol Saucier, responsable du colloque à l'Université du Québec à Rimouski (2003)

Luc Bernier, École nationale d'administration publique

**Programme du Colloque 2005
du CIRIEC-Canada**

73e Congrès de l'ACFAS
9 et 10 mai 2005

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

**L'architecture institutionnelle territoriale face à
l'innovation :
les entreprises collectives dans la gouverne et le
développement du territoire**

Sur les territoires qui composent le Québec, l'organisation collective possède une importante tradition sous la forme d'entreprises publiques et para-publiques, de coopératives, d'associations, de groupes communautaires, de mutuelles, d'unions, de syndicats, d'agences territoriales. Au cours des années 1970, des conseils régionaux furent mis en place. Ces structures collectives qui oeuvrent désormais dans le tourisme, la santé, l'environnement, la culture, le développement, etc. participent avec les diverses directions régionales des ministères québécois et canadiens, à la bonne performance des gouvernements supérieurs qui se servent de l'échelon régional pour adapter leurs interventions aux besoins des clients. Avec la création de l'échelon MRC (municipalités régionales de comté) au tournant des années 1980, un ensemble de sociétés, de centres, de conseils, de comités, de bureaux, etc. furent à leur tour mis en place pour accompagner les conseils MRC composés de représentants municipaux, dans l'exercice de l'aménagement du territoire, de la gestion publique de biens et services collectifs locaux et aussi de la promotion du développement social, culturel et économique.

Toutes ces organisations publiques et collectives ont clairement participé à la construction et l'insertion de deux échelons territoriaux entre les municipalités traditionnelles et l'État québécois. Elles ont non seulement servi la régulation descendante de l'État mais aussi nourri en réalité un vaste mouvement ascendant d'apprentissage collectif à l'appropriation de leviers typiquement territoriaux de nature sociale, culturelle, administrative et économique. Avec les formes traditionnelles qui se sont reproduites, ces nouvelles organisations territoriales représentent ensemble un véritable « patrimoine collectif » dont l'œuvre principale consiste à soutenir le développement des divers territoires qui composent le Québec. La question multidimensionnelle reliée à leurs retombées structurantes réelles s'avère certes pertinente. Une fois posée, toute réponse plus ou moins pondérée conduit inévitablement à réfléchir sur la capacité d'innovation de ce patrimoine collectif. Possède-t-il intrinsèquement les ressorts institutionnels à l'innovation, ressorts qui s'inscrivent par ailleurs sous quelles formes ? Faut-il s'en remettre à l'État pour impulser l'innovation par l'application de mécanismes institutionnels appropriés ? Un degré bien ciblé de décentralisation pourrait-il apporter des bienfaits innovateurs ? Bref, ce riche patrimoine collectif qui structure les territoires du Québec s'avère questionné dans ses modalités d'innovation durable, par l'entremise de ce colloque de l'ACFAS 2005.

****Colloque (405)**** Responsable :
Marc-Urbain Proulx, UQAC

LUNDI, 9 MAI 2005

8:50 Accueil

9:30 Ouverture du colloque

Léopold BEAULIEU, président du CIRIEC-Canada

Session 1 Incontournable innovation
Président : Denis Martel

- 9 h 45 **Hélène Simard**
Le mouvement coopératif à l'heure de l'innovation institutionnelle, vers une gouvernance territoriale et sectorielle
- 10 h 05 **Sambou Ndiaye**
Innovations socio-territoriales et reconfiguration de l'architecture institutionnelle locale en contexte de précarité : l'expérience de l'entrepreneuriat communautaire sénégalais
- 10 h 25 **Isabel Brochu et Marc-Urbain Proulx**
Décentralisation, innovation institutionnelle et appropriation territoriale
- 10 h 45 Commentaires et questions
- 11 h 15 Pause santé

Session 2 La société civile, facteur d'innovation territoriale
Président : Jean-Louis Martel

- 11 h 30 **Vincent Van Schendel**
La participation de la société civile dans les nouvelles conférences régionales des élus : quelles stratégies pour quelle décentralisation ?
- 11 h 50 **Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay**
L'industrie de la mode dans l'alternative : se reconvertir ou mourir
- 12 h 10 **Jean-Marc Fontan**
Alliances locales et internationales syndicales, entre l'enjeu libéral de connectivité-réticularité et le défi de participer au renouvellement de l'épistémè moderne
- 12 h 30 Commentaires et questions
- 13 h 00 Dîner
- 13 h 00 Réunion du comité de rédaction de la revue *Économie et Solidarités*

Session 3 Innovation en marche
Président : Luc Bernier

- 15 h 00 **Louis Demers**
L'innovation dans le domaine de la santé et des services sociaux : les leçons de la création d'un réseau intégré de services aux aînés en perte d'autonomie dans les Bois-Francs
- 15 h 20 **Yvon Leclerc et Francis Côté**
L'innovation institutionnelle provient des acteurs du développement : le cas du plan de remise en culture de terres en friche dans une zone périurbaine : la Côte-de-Beaupré
- 15 h 40 **Éric Lafrenière, David Bureau et Denis Martel**
Renouveau coopératif et développement du milieu chez Desjardins : un repositionnement des caisses !
- 16 h 10 **Sébastien Chartrand**
Tiers secteur et démarchandisation : une tentative de catégorisation
- 16 h 30 Commentaires et questions
- 17 h 00 Assemblée générale du CIRIEC-Canada

MARDI, 10 MAI 2005

SECTION ÉCONOMIE SOCIALE,
PUBLIQUE ET COOPÉRATIVE

****Discipline (409)**** Responsable :
Marie J. Bouchard, UQAM

Session 1 : Président : Jean-Marc Fontan

9 h 00 **Michel Lafleur**
*L'avantage concurrentiel basé sur le sentiment
d'appartenance : le cas de deux coopératives
d'alimentation étatsuniennes à partir du modèle des
défis coopératifs*

9 h 20 **Ana-Isabel Otero**
*L'économie solidaire comme réponse au retrait de
l'État : le cas du Mexique*

9 h 40 **Damien Rousselière**
*Engagement associatif et relation de service : le cas
du secteur culturel*

10 h 00 Commentaires et questions

10 h 30 Pause santé

Session 2 : Président : à confirmer

10 h 45 **Micheline Renault et Maudeline Brésil**
*Le tableau de bord prospectif de Kaplan et Norton et
les OBNL : de la présentation de ce qui se compte à la
présentation de ce qui compte*

11 h 05 **David Bureau et Denis Martel**
*Les organisations du microcrédit au Québec.
Comprendre qui elles sont, comment elles travaillent
et le contexte financier dans lequel elles évoluent*

11 h 25 Commentaires et questions

12 h 15 Dîner

Session 3 : Présidente : Hélène Simard

13 h 30 **Christian Jetté**
*La régionalisation du Programme de soutien aux
organismes communautaires (PSOC) : bilan de la
transformation d'une composante originale du
modèle québécois de développement social*

13 h 50 **Josée Savard**
*Entreprise d'économie sociale en aide domestique du
Saguenay*

14 h 10 **M'Baïgangnon M'Baïro**
*Les représentations d'acteurs en aide domestique au
Bas-Saint-Laurent quant aux effets sociaux et
territoriaux de leurs actions*

14 h 30 Commentaires et questions

14 h 50 Pause santé

Session 4 : Président : Yvon Leclerc

15 h 05 **Christian Bélanger**
*Les apports des expériences d'appropriation des TIC
par les collectivités québécoises*

15 h 25 **Jacob Atangana-Abé**
*Vers une approche différenciée de la gestion des
ressources bénévoles dans les organisations à but non
lucratif*

15 h 45 **Isabelle St-Pierre et Martine Vézina**
*L'évolution des configurations des relations entre les
coopératives et leur fédération*

16 h 05 Commentaires et questions

16 h 25 à 18 h 30

**Table ronde réalisée avec la section
Développement Régional**
« Le rôle des institutions d'enseignement supérieur
dans le développement de leur milieu »
Panélistes : Guy Massicotte, UQSS
Marcel Proulx, ENAP
Gilles Bergeron, UQAC
Ronald Cameron, FNEEQ
Paul Prévost, Université de Sherbrooke
Animateur : Marc-Urbain Proulx, UQAC

18 h 30 Clôture et remise du prix pour la meilleure
communication étudiante. Cette communication fera
l'objet d'une publication dans la revue *Économie et
Solidarités*.

Comité organisateur du colloque

Marc-Urbain Proulx, UQAC, président du comité
Luc Bernier, ÉNAP
Marie J. Bouchard, UQAM
Denis Martel, Université de Sherbrooke

Le Conseil scientifique international va présenter les résultats d'une opération de planification stratégique dans le domaine de la recherche à l'Assemblée générale du Ciriec international à Istanbul, le 19 juin 2006. Après avoir effectué un diagnostique de l'environnement interne et externe de la recherche et revu la mission de l'organisme, les membres du conseil ont déposé un projet de plan d'action 2006-2008 de même qu'une planification des étapes à prévoir relativement à la réalisation de ce plan d'action.

L'ensemble de cette démarche sera présenté à l'assemblée et apprécié par ses membres. Les résultats de cette démarche serviront par la suite à l'encadrement de la programmation des activités de recherche des deux commissions scientifiques internationales qui dépendent de ce conseil de même que des groupes de travail qui en découlent.

Afin d'apprécier le travail fait à ce jour, nous reproduisons les priorités du plan d'action proposées par le conseil jusqu'à maintenant :

Priorité 1

Dynamiser davantage l'activité scientifique du CIRIEC

- redéfinir le mode d'organisation des instances scientifiques
- organiser davantage de rencontres scientifiques internationales

Priorité 2

Structurer pour répondre aux appels d'offre et renforcer le secrétariat

- une structure spécifique
- renforcer le secrétariat

Priorité 3

Visibilité et sentiment d'appartenance

- créer un membership pour les chercheurs
- revoir la politique de publication du CIRIEC
- améliorer le site Internet et créer un Intranet
- utilisation du sigle CIRIEC

Priorité 4

Renforcer la dimension internationale du CIRIEC

- développer davantage la solidarité vis-à-vis des pays d'Amérique latine (et d'Afrique)
- choisir des thèmes de recherche moins européens
- élargir le réseau du CIRIEC à des ressortissants des nouveaux États Membres de l'Union Européenne

Priorité 5

Renforcer la visibilité, le lectorat et la reconnaissance scientifique de la revue des Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

- Renforcer la recherche de qualité scientifique des *Annales* en vue de son inclusion dans le Social Sciences Citation Index (SSCI)
- célébrer le centenaire des *Annales* en 2008

RAPPORT ANNUEL 2005-2006

L'économie sociale, l'économie publique et le développement local sont trois notions qui ont été réintroduites dans l'espace public (débats, politiques nouvelles et financement) notamment avec la Marche des femmes, le développement du Chantier de l'économie sociale. À cela s'ajoutent les travaux de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), dont le CIRIEC-Canada est partenaire, ceux du plus récent Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQPES) et ceux à venir de l'ARUC sur l'innovation sociale et le développement des communautés. Enfin, il ne faut pas oublier le Centre de recherche sur l'innovation sociale dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), avec lequel nous entretenons des liens continus depuis son émergence en 1989, ainsi que le Centre de recherche sur le développement des collectivités (CRDT), sans parler des diverses chaires et autres organisations de recherche et de transfert de connaissance dans le secteur qui se sont installées ou sont en train de se mettre en place. Ainsi, le réseau des dispositifs de recherche, de formation et de transfert des connaissances dans les secteurs de l'économie sociale, de l'économie publique et du développement local s'est considérablement élargi depuis les dix dernières années. La revue a été une pionnière de cette mouvance qu'elle cherche à approfondir, par la diffusion de recherches et de témoignages d'acteurs, les tenants et aboutissants de ces trois réalités ainsi que des rapports entre elles, tout en les inscrivant dans les enjeux et défis actuels des entreprises collectives tant au Québec et dans le reste du Canada qu'à l'échelle internationale.

Le défi du CIRIEC-Canada et des responsables de la revue *Économie et Solidarités* consiste donc à faire de cette dernière un instrument le plus adéquat et le mieux adapté possible, en dépit de leurs moyens limités, afin de soutenir la production de nouvelles connaissances, leur diffusion et leur transfert à la population, aux décideurs et acteurs de divers ordres. Dans cet esprit, ce rapport revient d'abord sur la mission de la revue pour ensuite examiner les rapports entre la revue et le milieu universitaire d'une part et les entreprises collectives d'autre part. En troisième lieu, il y sera question de son rayonnement, de son financement, de son fonctionnement et de ses productions.

MISSION DE LA REVUE

La configuration de la revue *Économie et Solidarités* du CIRIEC-Canada reflète son double objectif de diffusion des connaissances sur l'économie sociale et de l'économie publique, de leurs rapports entre elles ainsi qu'avec le marché et le développement local ou des communautés, bref, sur l'économie plurielle. À cette dimension plus proprement scientifique reliée à la recherche, s'ajoute une dimension non moins importante de transfert des connaissances de façon à les rendre accessibles à un public plus large et de rendre compte de divers débats d'acteurs sur ces questions. Cette dimension se retrouve de façon privilégiée dans les différentes rubriques qui meublent chaque parution, tandis que les textes qui concernent la première sont rassemblés dans le dossier. En cela, elle rappelle la composition et l'orientation même du CIRIEC qui regroupe à la fois des acteurs ou entrepreneurs et des chercheurs. Voyons de plus près comment et jusqu'à quel point elle réalise cette double mission.

Tout d'abord, la revue améliore progressivement sa qualité scientifique. Après un premier examen par la rédaction, les textes du dossier sont préalablement soumis et évalués par trois lecteurs externes au moins démontrant une expertise reconnue dans le champ de l'économie sociale ou dans la discipline de l'auteur. La majorité des articles publiés sont des réflexions de fond à la fois substantiellement étayées par des bases conceptuelles éprouvées et empiriquement vérifiées à partir de problématiques

contemporaines. C'est à ce titre que la revue *Économie et Solidarités* parvient à rejoindre des préoccupations d'avancement des connaissances tant théoriques qu'appliquées. De la sorte, la revue maintient une place importante au contenu scientifique en plus de présenter des textes de débat et d'expérimentation. La qualité de la revue s'exprime également dans sa forme, dont la facture globale a significativement été améliorée au cours des dernières années. Le dossier scientifique est composé d'au moins 5 ou 6 articles et depuis deux ans, elle intègre aussi des articles scientifiques hors thème, ce qui permet une diffusion plus à jour des textes soumis et dans certains cas d'aborder des questions nouvelles.

De plus, la revue publie des rubriques diverses : analyse de conjoncture, débats et propositions, présentation d'une problématique, pratiques en émergence, histoire de l'économie sociale et solidaire, économie sociale dans le monde, etc. Tout en cherchant à consolider et même améliorer la qualité et la portée scientifique de la revue, sa direction et sa rédaction cherchent présentement à développer sa dimension de transfert des connaissances. Pour ce faire, la revue compte d'abord consolider ses liens avec les entreprises et leur ouvrir un meilleur espace à la production des parutions comme il est avancé plus loin. Là aussi, la qualité est de mise tout comme la diversité des rubriques, terrains et expertises présentées et leur pertinence. Si l'évaluation des textes de transfert ne suit pas la démarche plus longue des textes scientifiques, elle est quand même menée sérieusement à l'intérieur de la rédaction et du Comité de rédaction. Cela permet de demander des précisions et des corrections en vue d'améliorer la qualité des rubriques présentées. Par ailleurs, les textes soumis et acceptés, qu'ils appartiennent aux rubriques ou au dossier scientifique, bénéficient toujours d'une révision linguistique exécutée par des professionnels des Presses de l'Université du Québec (PUQ), ce qui traduit bien la volonté de la direction et de la rédaction de la revue d'envelopper soigneusement les réflexions et les travaux publiés.

La revue *Économie et Solidarités* est une activité importante du CIRIEC-Canada et à l'instar du CIRIEC, elle fonctionne comme une association. À cet égard, elle survit et se développe sur la base des caractéristiques principales de toute association comme l'est le CIRIEC, particulièrement la mobilisation et la force de ses réseaux et de ses partenariats. Ceux-ci se retrouvent dans deux lieux différents, mais complémentaires, dans le cadre du CIRIEC, le milieu universitaire et celui des entreprises collectives.

RAPPORT ENTRE LA REVUE ET LES UNIVERSITÉS

Les liens avec le milieu universitaire semblent plus évidents sur différents aspects. Tout d'abord, l'enseignement bénéficie des travaux publiés dans la revue *Économie et Solidarités*. La revue constitue un matériel pédagogique incontournable dans certains cours et programmes (développement régional, gestion, travail social, sciences sociales, etc.) qu'offrent nos établissements. Comme reflet de cette utilisation, la revue reçoit annuellement une ristourne de Copibec, la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction. De plus, l'approfondissement des problématiques inscrites dans le champ de réflexion de la revue s'impose de plus en plus dans les espaces de recherche et de formation à la recherche des établissements d'enseignement supérieur. Enfin, elle constitue un véhicule de qualité pour la diffusion des résultats de recherche et des analyses de chercheurs (professeurs, mais aussi étudiants et professionnels de la recherche) dans le champ de l'économie collective, qu'elle soit coopérative, associative, mutualiste ou publique, ou plus généralement de l'économie plurielle, dans sa dimension sociale et territoriale.

Le soutien financier

Les universités, en plus de participer à la production des parutions et de l'utiliser comme document de formation et de recherche, donnent un soutien financier et logistique important à la revue. Ainsi, une contribution du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de 3 000 \$ nous a permis

d'acquitter une partie de la facture du numéro double (Vol. 35, nos 1-2). Le numéro suivant, actuellement sous presse et qui sera disponible lors du colloque du CIRIEC profitera d'une subvention *ad hoc* de l'UQAR. Nous n'avons pas réussi à relancer une véritable campagne de financement au cours de la présente année. Par ailleurs, comme chaque année, Martine Vézina s'est chargée de déposer auprès de la Fondation Mercure une demande de fonds qui a encore été acceptée.

Dans cette section sur les rapports entretenus par la revue avec le milieu universitaire, il est incontournable de mentionner la subvention accordée à la revue par le **Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)** le 11 mars 2005. Ainsi, la revue s'est vue offrir une subvention totale de 32 021,00 \$ répartie sur trois années fiscales, soit les années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008. En plus du CRSH, la revue a fait, le 6 octobre 2004, une demande de subvention au **Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)** qu'elle n'a pas obtenue cependant. Nous comptons nous reprendre lors des concours de 2008 auprès des deux fonds de recherche.

Réseaux de partenaires universitaires (2005-2006)

Universités	Contribution
Université du Québec en Outaouais (UQO) *	10 000 \$
HEC, Fondation Mercure	2 500 \$
Total	12 500 \$

*Il est entendu que l'UQO, selon l'entente signée entre elle et le CIRIEC-Canada, diminue sa contribution directe au secrétariat de la rédaction de la revue.

Organismes subventionnaires réseau universitaire

Organismes subventionnaires	Contribution
Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)	32 021 \$
Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)	3 000 \$
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)	Non obtenue
Total	35 021 \$

La participation à la production

Si le milieu universitaire a soutenu financièrement de façon décisive la revue, il y a également acquis une grande visibilité du côté de sa production. En effet, elle a, depuis ses tous débuts comme *Revue du CIRIEC canadien/Canadian CIRIEC Review*, toujours logé dans un établissement universitaire, successivement l'Université Concordia, HEC Montréal et l'Université du Québec en Outaouais. Son exécutif, sa direction, son équipe de rédaction sont tous composés de personnes du milieu et son Comité de rédaction l'est aussi à une exception près. Non seulement les contributions au dossier scientifique proviennent-elles du milieu de la recherche universitaire comme on le conçoit habituellement, mais la très grande majorité des rubriques sont rédigées par des chercheurs, universitaires pour la plupart, parfois en formation (étudiants ou étudiantes à la maîtrise, au doctorat ou au postdoctorat). Bien que les rédacteurs des rubriques travaillent en étroite collaboration avec le milieu des entreprises, il reste que ces dernières pourraient prendre une place plus importante dans l'orientation et la production de la revue.

RAPPORT ENTRE LA REVUE ET LES ENTREPRISES

Comme avec le milieu universitaire, la revue cherche à développer des liens privilégiés de partenariat avec les entreprises tant d'économie sociale que d'économie publique. La nature de ce partenariat devrait, selon la revue, être de deux ordres comme pour le milieu universitaire : le soutien financier ou matériel à la revue et la participation à sa production. Dans les deux cas, il s'agit de voir la participation des entreprises en termes d'échanges. C'est la direction de la revue qui assume comme mandat de voir au développement de ces deux modes de collaboration, en lien avec la rédaction.

Le soutien financier

La direction et la rédaction de la revue ont élaboré conjointement un plan de sollicitation de soutien financier identique pour le milieu universitaire et celui des entreprises en termes d'échelle de visibilité (informations, publicité) en rapport avec le montant de financement accordé comme soutien à la revue (annexe 1). Ainsi, la revue cherche à établir des règles équitables à cet égard, tant pour les établissements et dispositifs de recherche que pour les entreprises.

La campagne de sollicitation que nous avons mise en marche auprès des entreprises sera plus longue qu'auprès des universités. Elle demande en effet la construction de plusieurs liens nouveaux, ce qu'il faudra plus d'un an à réaliser. Le tableau qui suit présente un portrait trompeur. Nous savons en effet que le Mouvement Desjardins contribuera aussi comme d'habitude et qu'il y aura progressivement de nouveaux joueurs dans le tableau. Il reste que jusqu'à maintenant, les entreprises se sont moins impliquées dans le soutien financier de la revue que le milieu universitaire, sans aucun doute parce qu'elles se sentaient moins concernées par un outil qui leur apparaît plutôt comme un véhicule typique du milieu universitaire. Mais nous entendons développer des passerelles pour que cet état de fait change.

Réseaux des entreprises partenaires

Entreprises	Contribution
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5 000 \$
Total	5 000 \$

La participation à la production

Ainsi, comme pour le milieu universitaire, la revue vise à susciter progressivement la participation des entreprises et de leurs représentants à la production des textes de la revue, tout particulièrement en ce qui concerne les rubriques et le transfert des connaissances et des expertises (innovation, développement, expérimentations, gestion, histoire, etc.). Certes, cet objectif ne peut pas se réaliser en une seule année et nous devons le concevoir sur le moyen et même le long terme. Le directeur de la revue a commencé à sensibiliser des entreprises à cette forme de participation tout comme pour le soutien financier. Un membre de la rédaction travaillera en collaboration avec la direction dans ce dessein.

Ces règles plus claires sur le plan du soutien financier et de la visibilité et cet objectif de participation à la production devraient créer un espace qui permettra aux entreprises de se sentir plus impliquées dans la revue et mieux à même de participer à son orientation. Ainsi, le regard sur la revue passera à la fois par leur représentation au conseil d'administration du CIRIEC-Canada et par un lien plus organique avec la direction et la rédaction de la revue. À cet égard, nous devons penser à ajuster la composition du Comité de la rédaction de la revue.

DIFFUSION ET RAYONNEMENT DE LA REVUE

L'objectif de toute publication, tant pour un livre qu'une revue, est d'être lu par le plus de personnes possible, d'être accessible au plus grand nombre. Nous avons déjà souligné que la revue était très utile à l'enseignement universitaire. C'est cependant par les abonnements que nous pouvons mesurer l'ampleur de sa diffusion, bien qu'il ne faille pas mesurer son rayonnement à ce seul indicateur.

Abonnements

Le nombre d'abonnements, bon an mal an, fluctue entre 150 et 250. L'année dernière, il aurait quelque peu diminué, passant de 228 abonnés lors de la parution du volume 34, no 2, à 213 pour le numéro double 35, 1 et 2, portant sur les indicateurs de développement.

- Au moment de la parution du vol. 35, nos 1 et 2 à l'automne 2005, la revue comptait **213 abonnés**. Cependant, ces statistiques sont erronées parce que 57 personnes n'auraient pas dû recevoir le vol. 35, no 2, leur abonnement prenant fin avec le numéro 35, no 1.
- Parmi les abonnés au vol. 35, nos 1 et 2, on en retrouvait 22 qui provenaient de l'extérieur du Canada, 186 venant du Canada et 5 venant des États-Unis. La revue a donc poursuivi son augmentation du nombre d'abonnement à l'extérieur du Canada, passant de 16 en 2004-2005 à 27 cette année pour le volume 35, nos 1 et 2. Ainsi, nous retrouvons des abonnés à la revue dans des pays comme les États-Unis, la France, le Portugal, l'Italie, la Suisse, la Belgique le Maroc, le Burkina Faso et d'autres encore.
- Nous retrouvons, parmi les abonnés au vol. 35, nos 1 et 2, 31 bibliothèques universitaires, 40 entreprises coopératives ou associatives et 73 particuliers et 32 étudiants.
- Les PUQ ont versé une ristourne de 4 034 \$ cette année pour la vente de revues, comparativement à une somme de 7 438 \$ en 2004-2005. Cette diminution peut s'expliquer par la parution du numéro double.
- En ce qui concerne le vol. 36, no 1, qui devait paraître en 2005, il est actuellement sous presse. Malheureusement, il n'y a que 137 abonnés qui recevront ce numéro. Cette forte diminution peut s'expliquer par l'abonnement de nombreux étudiants qui a pris fin avec le vol. 35, nos 1 et 2.

On pourrait penser que les prix de la revue constituent un obstacle. Le prix de la vente à l'unité est de 20 \$ tandis que les prix des abonnements annuels se présentent comme suit :

Abonnement	Régulier	Institutionnelle	Étudiant
Au Canada	35 \$	58 \$	24 \$
À l'étranger	45 \$	63 \$	

Or ces tarifs sont très avantageux si nous les comparons aux autres revues du même type. Par ailleurs, la revue n'est pas le seul périodique de ce type à connaître une telle disette d'abonnements, mais ce n'est pas un motif pour baisser les bras. Ainsi, nous rattachons un certain nombre d'abonnements en gracieuseté pour un an à des personnes désignées par les organisations subventionnaires de la revue en proportion du montant alloué (Annexe 1) dans le but de les inciter à renouveler leur abonnement les années suivantes. De plus, nous entendons utiliser un soutien *ad hoc* pour la promotion de la revue et des abonnements auprès de certaines cibles tant dans le reste du Canada qu'au Québec : les bibliothèques des établissements d'enseignement universitaires et collégiaux, des organisations d'économie sociale et de développement local, des organisations du réseau public. La revue doit atteindre et même dépasser le seuil de 400 abonnements pour démontrer aux organismes

subventionnaires des périodiques scientifiques qu'elle remplit son rôle de diffuseur sérieux des connaissances.

Rayonnement

Le rayonnement de la revue dépasse évidemment son réseau d'abonnés, d'acheteurs de numéros en kiosque ou librairies et d'utilisateurs des textes dans les cours et les recherches. Divers signes nous montrent qu'elle est de plus en plus connue internationalement : quelques abonnements supplémentaires de l'étranger, des demandes d'information et d'échange de parutions entre revues, la soumission de plus en plus constante, sans sollicitation directe, d'articles de chercheurs de l'extérieur. À cet égard, nous remarquons à la rédaction, depuis trois ans surtout, que la proposition ou l'offre d'articles, en provenance du Québec, mais encore plus de l'étranger augmente d'année en année. D'un côté, ce phénomène sollicite plus de temps et d'énergie au secrétariat et aux membres de l'Équipe de rédaction. Nous devons faire un premier examen des textes avant de les soumettre à l'évaluation externe. Or il est de plus en plus difficile de trouver des experts externes qui acceptent d'évaluer tous ces textes, ce qui contribue à multiplier les démarches et augmente les délais de préparation des dossiers. D'un autre côté, il s'agit là d'une croissance de la reconnaissance de la revue qui est très encourageante.

De plus, des organisations de recherche d'autres pays s'intéressent progressivement à elle, au point qu'elle commence à intégrer à sa rédaction des personnes relais sur le plan international. Nous avons d'ailleurs intégré en 2004 Madame Rajaa Mejjati Alami, économiste et professeure à l'Université de Fès pour le Maghreb comme correspondante pour l'Afrique du Nord et Monsieur Laurent Fraisse, économiste et chercheur au Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA)/Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI) de Paris, en tant que correspondant pour l'Europe. Les deux participeront à la rédaction de la revue, tant sur le plan de l'évaluation de textes (identification d'évaluateurs), la sollicitation de textes scientifiques et de rubriques que pour la planification de dossiers. Nous voulons étendre ce type de correspondants internationaux à l'Afrique subsaharienne et à l'Amérique latine comme nous l'avons fait pour l'Europe et l'Afrique du Nord.

Ce rayonnement est aussi favorisé par des parutions de portée très internationale ou extérieure au Québec. Pensons entre autres aux numéros déjà parus sur l'économie sociale au Canada (vol. 33, no 1), la coopération Nord-Sud et le développement (vol. 31, no 2), le développement social urbain (vol. 29, no 2) et à partir du colloque du CIRIEC international (vol. 32, nos 1-2). Est également sortie en 2003, une parution spéciale sur l'économie sociale et la mondialisation disponible en langues française, anglaise et espagnole. Cette parution hors série, complètement autofinancée, a sans aucun doute contribué au rayonnement international de la revue. Enfin, le numéro sur la structure de la gouvernance en économie sociale et le rôle des managers (vol. 35, nos 1-2) est enfin paru au cours de la dernière année.

La revue a également acquis une importante visibilité sur Internet. Elle est annoncée dans le Guide de culture et de littérature québécoise, publié chez Nota bene, dans une nouvelle section répertoriant les revues québécoises. De plus, elle est présentée sur les sites suivants, avec un lien direct au site du CIRIEC : Université du Québec en Outaouais (UQO) (<http://www.uqo.ca>), Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) (<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>) et le l'Association d'économie publique (AÉP) (<http://www.unites.ca/aep/>). La revue, par le lien avec la CRDC, peut être rejointe dans les sites du CRISES (<http://www.crisis.uqam.ca/cdn/avril2003.htm>) et de l'ARUC-ÉS (<http://www.aruces.uqam.ca/aruces/liens/liens.htm>). La CRDC, l'ARUC-ÉS et DSOM Mutualité Française, Département économie sociale, incluent les nouvelles parutions de la revue dans leurs envois à leurs membres. Un lien hypertexte au site de la revue est inclus dans ces envois. Ces liens et ces inclusions dans les envois

aux membres de ces organisations donnent une nouvelle visibilité à la revue : au-delà de 800 organisations sont atteintes par ces envois.

Un examen et des discussions ont été amorcés depuis 2004-2005 quant à l'opportunité d'élargir la diffusion et l'accessibilité de la revue par une édition électronique. Comme une tendance de plus en plus nette se dessinait en faveur de la numérisation de la revue, la décision a été prise par le comité de rédaction d'entamer des démarches dans ce sens. Les membres ont conclu qu'une telle initiative augmenterait l'accessibilité de la revue et diminuerait, par la même occasion, les coûts de production. Ce dernier argument est non négligeable si on se fie au financement de la revue qui est toujours précaire, fragilisant ainsi sa pérennité et son développement. Actuellement, nous n'avons pas encore réussi la réalisation de cette numérisation. Si la demande de financement de l'édition numérisée de la revue faite au FQRSC nous avait été accordée, cela aurait facilité l'entrée de la revue chez Érudit.

FINANCEMENT

La revue nécessite un budget de l'ordre de 40 000 \$ par année. Le CIRIEC-Canada s'est engagé à la financer jusqu'à la hauteur de la production d'un numéro annuellement sans pouvoir dépasser ce montant. Cela ne comprend pas le secrétariat de rédaction qui est jusqu'à maintenant assumé par l'Université du Québec en Outaouais (UQO) qui devrait lui assurer, encore cette année, autour de 10 000 \$. Or l'UQO éprouve elle-même des difficultés et la somme de 10 000 \$ n'est pas assurée pour les prochaines années. Il est possible que la contribution de l'UQO diminue, mais sans cesser totalement. Ainsi, il est possible que la revue doive trouver d'autres sources de financement du secrétariat et de la promotion de la revue. Le secrétariat de la revue utilise aussi la ristourne de Copibec pour des frais divers comme des articles de bureau, le paiement d'exemplaires supplémentaires de certains numéros pour la promotion par la rédaction, la participation de la secrétaire au colloque du CIRIEC et à la réunion du Comité de rédaction, etc.

Or la contribution de l'UQO est plus importante que le seul chiffre inscrit dans la comptabilité de la revue. Ainsi, s'ajoute à cette somme l'utilisation d'un local, l'équipement informatique fourni et entretenu, l'utilisation du téléphone et autres instruments de communication, la photocopieuse, etc. Plusieurs professeurs y mettent également du temps.

En bref, la très grande partie du soutien financier à la revue provient de l'UQO, du CIRIEC-Canada et maintenant du CRSH. Les abonnements fournissent une partie de son financement, mais elle est insuffisante pour assurer le manque à gagner. La revue doit compter sur les contributions du réseau universitaire et des entreprises collectives de l'économie sociale comme de l'économie publique pour arriver à financer ses deux parutions. Heureusement, grâce à la subvention du CRSH, nous bénéficions désormais d'une source de financement plus stable, du moins pour les trois prochaines années. De plus, il ne faut pas oublier la mobilisation toujours plus grande qui se fait sentir non seulement sur le plan du financement, mais aussi du côté du fonctionnement de la revue et de sa production.

FONCTIONNEMENT DE LA REVUE ET PRODUCTIONS

La collaboration entre la direction et la rédaction de la revue continue à se consolider. Jusqu'à cette année, Denis Martel, directeur de la revue, assumait auprès de l'Exécutif du CIRIEC-Canada, comme vice-président aux affaires universitaires, la responsabilité du développement de la revue de même qu'au Conseil d'administration avec le rédacteur. Il est désormais remplacé par Jean-Marc Fontan à l'Exécutif du CIRIEC.

Alors que la direction de la revue est de plus en plus active dans le fonctionnement de cette dernière et son orientation, et qu'elle cherche, par divers moyens, à la consolider en collaboration avec la rédaction, le CIRIEC-Canada et l'UQO, la rédaction fonctionne désormais comme une équipe bien

rodée. L'année 2005-2006 s'est bien déroulée avec la nouvelle équipe formée en 2004. Ainsi, Jacques L. Boucher occupe toujours le poste de rédacteur, Paul Leduc-Browne et Guy Chiasson ceux de rédacteurs adjoints et Marlène Lessard celui de secrétaire de rédaction. À cette équipe s'est joint cette année Thibault Martin comme responsable des comptes rendus. Cette équipe coordonne la production de la revue avec la collaboration de Madame Michelle Rhéaume-Champagne qui révise tout et met la touche finale à chaque parution pour lui assurer la plus grande qualité possible et Madame Solange van Kemenade qui, en plus de s'occuper des traductions en espagnol avec Madame Mirta Vuotto, professeure à l'Université de Buenos Aires, travaille à tisser des liens entre la revue et l'Amérique latine et à promouvoir la revue sur ce continent. Enfin, Monsieur Brett Fairbairn de l'Université de Saskatchewan, joue en quelque sorte le rôle de relais avec le Canada anglophone.

Productions de l'année 2005-2006

Au cours de l'année 2004-2005, nous avons déjà accumulé un certain retard que nous n'avons malheureusement pas été en mesure de compenser. Ainsi, le vol. 35, no 1, « Gouvernance et management en économie sociale » (Marie J. Bouchard, Jacques L. Boucher, Rafael Chaves et Robert Schediwy) qui devait paraître en 2004 est sorti en tant que numéro double à l'automne 2005, accusant plus de six mois de retard. Ce délai a été occasionné en partie par le retard accumulé depuis le départ de la secrétaire de rédaction Célinie Russell, en mars 2004, et l'arrivée en poste de Marlène Lessard près de deux mois plus tard, soit le 27 avril 2004, par l'attente d'un texte incontournable, ainsi que par des problèmes majeurs de financement. Quant au volume 36, no 1, « Économie sociale et indicateurs de développement » (Carol Saucier et Marie J. Bouchard) qui était prévu pour le printemps 2005, il est actuellement sous presse et devrait être disponible d'ici un mois. Il accusera malheureusement près d'un an de retard. Cependant, nous devrions être en mesure de rattraper en partie ce retard au cours de la prochaine année puisque le volume 36, no 2, « Économie sociale, santé et services sociaux » pourra être envoyé aux Presses dès le début de l'été 2006 et le volume 37, no 1, « Innovation et économie sociale » devrait l'être à l'automne. Malgré ces malencontreux retards, la revue tient à respecter ses engagements envers ses abonnés en livrant, fût-ce avec retard, les parutions qu'ils ont payées.

LES PROCHAINS NUMÉROS

Vol. 36, no 1 (2005) - actuellement sous presse

ÉCONOMIE SOCIALE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Responsable : Carol Saucier et Marie J. Bouchard

Vol. 36, no 2 (2005) - Paraîtra été 2006

ÉCONOMIE SOCIALE, SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Responsables : Jean-Pierre Girard et Yvan Comeau

Vol. 37, no 1 (2006) – Paraîtra automne ou hiver 2006

INNOVATION ET ÉCONOMIE SOCIALE – CRISES UQO

Responsable : Guy Bellemare et Jacques L. Boucher

Vol. 37, no 2 (2006) – Paraîtra au printemps 2007

COMMERCE ÉQUITABLE ET ÉCONOMIE SOCIALE

Responsable : Corinne Gendron

Vol. 38, no 1 (2007) - Printemps 2007

L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Responsables : Guy Chiasson et Luc Bernier

Vol. 38, no 2 (2007)— Automne 2007

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LES GÉNÉRATIONS

Responsables : Daniel Tremblay et Daniel Thomas

Vol. 39, no 1 (2008)— Printemps 2008

L'ÉCONOMIE SOCIALE, L'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET LES AUTOCHTONES

Responsables : Lou Hammond Ketilson, Isobel Findlay et Thibault Martin

Vol. 39, no 2 (2008) – Automne 2008

L'ÉCONOMIE SOCIALE, LE DÉVELOPPEMENT LOCAL, LES RAPPORTS ENTRE LES ACTEURS ET LA DÉMOCRATIE

Responsable : Paul Leduc-Brown et Nancy Thed

Vol. 40, no 1 (2009) – Printemps 2009

LES FEMMES ACTRICES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

Responsable : Denyse Côté

COMITÉS DE LA REVUE

Comité exécutif

Rédacteur : Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais

Rédacteurs adjoints : Guy Chiasson et Paul Leduc Browne, Université du Québec en Outaouais

Directeur : Denis Martel, Université de Sherbrooke

Directeur adjoint : Guy Bellemare, Université du Québec en Outaouais

Secrétaire à la rédaction : Marlène Lessard, étudiante à la maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais

Directrice de la production : Michelle Rhéaume-Champagne, HEC Montréal

Responsable des comptes rendus : Thibault Martin, Université du Québec en Outaouais

Responsable de la promotion en Amérique latine et traductions à l'espagnol : Solange van Kemenade, Santé Canada, Chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Correspondant pour l'Europe : Laurent Fraisse, Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), Paris

Correspondante pour l'Afrique du Nord : Rajaa Mejjati Alami

Comité de rédaction

Yao Assogba, Université du Québec en Outaouais
François Aubry, Université du Québec à Montréal
Marie J. Bouchard, Université du Québec à Montréal
Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais
Jacques Caillouette, Université de Sherbrooke
Mario Carrier, Université Laval
Omer Chouinard, Université de Moncton
Brett Fairbain, Université de Saskatchewan
Louis Favreau, Université du Québec en Outaouais
André Leclerc, Université de Moncton
Denis Martel, Université de Sherbrooke
Marguerite Mendell, Université Concordia
Renaud Paquet, Université du Québec en Outaouais
Michelle Rhéaume-Champagne, HEC Montréal
Yvan Rousseau, Université du Québec à Trois-Rivières
Carol Saucier, Université du Québec à Rimouski
Daniel Tremblay, Université du Québec en Outaouais
Marie-France Turcotte, Université du Québec à Montréal
Martine Vézina, HEC Montréal

Conseil international de rédaction

Oscar O. Batisdas-Delgado, Universidad Central de Venezuela, Centro de estudios de la participación, la autogestión y el cooperativismo, Venezuela
Jacques Defourny, Université de Liège, Département d'économie, Belgique
Abdou Salam Fall, Université de Dakar, Sénégal
Laurent Fraisse, CRIDA, Paris
Daniel Hiernaux-Nicolas, Universidad Autónoma Metropolitana Xochimilco, Departamento de Teoría y Análisis, Mexique
Jean-Louis Laville, Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), Paris
David Laycock, Simon Fraser University, Colombie-Britannique, Canada
Rajaa Mejjati Alami, Université de Fès, Maroc
Johannes Michelsen, University of South Jutland, Danemark
José Luis Monzón Campos, CIRIEC Espagne
Humberto Ortiz, Universidad San Marcos, Lima, Perou
Charles Rock, Rollins College, Floride, États-Unis
Roger Spear, Open University, Co-operatives Research Unit, Milton Keynes, Grande-Bretagne

Rapport préparé par :

Jacques L. Boucher, rédacteur
Marlène Lessard, secrétaire à la rédaction
Avril 2006

ANNEXE 1

Nombre d'abonnements gratuits et espace de présentation de l'organisme

Contribution financière	Nombre d'abonnements gratuits	Texte de présentation de l'organisation
250 \$	Un (1)	
500 \$	Un (1)	Un quart de page
1 000 \$	Trois (3)	Une demi-page
2 500 \$	Cinq (5)	Trois quarts de page
5 000 \$	Six (6)	Une page
10 000 \$	Huit (8)	Deux pages

ORIENTATIONS ET PROGRAMMATION
DU CIRIEC-Canada

Document de l'exécutif soumis au Conseil d'administration pour fin de discussion

Montréal, le 11 novembre 2003

SOMMAIRE EXÉCUTIF

- Une proposition de **renouvellement de la mission et des objectifs du CIRIEC-Canada** qui mise sur le partenariat des membres universitaires et « corporatifs » pour la réalisation de ses activités et qui fait appel à la convergence des activités (nouvelles et existantes) pour répondre à des besoins nouveaux. Sous cet angle, le CIRIEC-Canada est appelé à **faire un saut qualitatif**. Cette proposition s'impose du fait que le CIRIEC-Canada répond à des besoins nécessaires – ceux provenant de la réflexion et de la recherche sur les entreprises ayant une mission d'intérêt général et d'intérêt collectif - qui ne sont comblés par aucune association scientifique existante. Cette mission répond aussi au souhait d'apporter une contribution au débat public, soutenue par une réflexion scientifique.
- La proposition repose principalement sur une **attention renouvelée pour les contenus** qui constituent la base d'une stratégie de convergence des activités. D'où quatre séries de thématiques portant respectivement sur :
 - les tendances lourdes qui affectent la société canadienne et le Québec
 - les transformations de l'État et de ses institutions
 - les entreprises publiques et d'économie sociale
 - le monde de la recherche et de la production des connaissances

Ces grandes thématiques seront toujours traitées dans **la perspective de la transversalité** que constitue la double mission que portent les entreprises publiques et d'économie sociale

- Quant aux activités, nous proposons le **renouvellement des activités régulières existantes** (revue, colloque annuel, site Web) et **l'ajout de quatre activités régulières nouvelles** : quatre séminaires par années qui seraient offerts aux membres du CA et aux autres membres du CIRIEC, une rencontre annuelle destinée aux hauts dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale, une activité de veille sur les nouvelles questions et recherches concernant les entreprises publiques et d'économie sociale, la publication d'un bulletin électronique (*newsletter*).
- Quant à la logistique, nous proposons **une structure légère** qui fait appel aux partenaires universitaires pour les recherches et aux partenaires entreprises pour le financement. Plus concrètement, la proposition suppose d'ajouter 500 h. par année pour le secrétariat et l'ajout d'un professionnel à deux jours/semaine. Le coût de la proposition serait de 50 000 \$ par année, montant qui s'ajouterait au budget annuel de l'année dernière.

Avant-propos

Depuis le milieu des années 1970, les entreprises collectives se sont mises à l'école des entreprises capitalistes pour adopter les nouveaux modes de gestion et d'évaluation de leur efficacité. Dans bien des cas, cette influence fut positive car elle leur a permis de devenir plus efficaces et plus compétitives. Mais en même temps, si la reconfiguration des entreprises collectives n'est réalisée qu'à partir d'une imitation des entreprises capitalistes, elles risquent de perdre leur originalité, leur raison d'être et leur légitimité. Elles sont en ce sens «condamnées» à se redéfinir et à faire de leur nouvelle mission un avantage comparatif. Il s'agit d'une entreprise colossale dans la mesure où personne ne peut le faire isolément. Cette réalisation collective pourrait apporter une contribution positive aux entreprises collectives en leur montrant comment il est possible de prendre en charge les externalités (les retombées sociales), d'être davantage à l'affût des nouveaux besoins sociaux, de mobiliser des ressources humaines tout en favorisant leur épanouissement, d'établir des partenariats sans tomber dans le paternalisme, de contribuer à une meilleure cohésion sociale tout en devenant plus compétitives, etc.

En somme, la conjoncture actuelle nous invite à ouvrir un nouveau chantier de recherche et d'information sur les entreprises collectives. Les objectifs de ce nouveau chantier seraient doubles: d'une part, contribuer à une «redéfinition» de la spécificité des entreprises collectives et par suite à leur relégitimation sur la base de leurs capacités à relever les défis du nouveau modèle de développement en émergence; d'autre part, permettre à l'ensemble des initiatives et entreprises (y compris capitalistes) de notre société de tirer profit de ce patrimoine collectif formé non seulement d'actifs financiers mais aussi de compétences et d'apprentissages collectifs transférables.

Extrait de : Comité de restructuration du CIRIEC (2000), *Révision de l'organisation et des modes de fonctionnement du CIRIEC-Canada*, Rapport du comité présidé par Yvan Laurin aux membres du conseil d'administration, 31 mars 2000.

Introduction

Au cours de l'année dernière, le conseil d'administration a initié une réflexion sur ses orientations (en vue d'une programmation) à partir de conférenciers invités¹ sur un thème donné, d'une mise en commun des points de vue des administrateurs quant à la vision du CIRIEC-Canada (réunion du 23 avril 2003) et de l'examen d'un projet de centre de liaison et de transfert (CLT)² dont l'idée avait été avancée par le rapport Laurin³ quelques années auparavant. Cette réflexion s'est avérée très enrichissante de sorte que la proposition avancée ici s'en inspire dans ses grandes lignes comme sur plusieurs points particuliers. Il avait d'ailleurs été prévu qu'une synthèse de ces réflexions serait proposée au conseil pour préciser ses orientations et dégager des éléments de programmation. Le présent document dépasse la seule synthèse pour proposer des éléments touchant les orientations du CIRIEC-Canada et la programmation de ses activités.

¹ Au moins six conférenciers ont été invités, soit, Luc Bernier, Marie Bouchard, Gérald Larose, Yvan Laurin, Yvon Leclerc, Benoît Lévesque.

² Ce projet avait été élaboré par B. Lévesque et J.-M. Fontan avec la collaboration du président du CIRIEC-Canada, Léopold Beaulieu, et de Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale.

³ Ce rapport résultait du travail d'une commission du CIRIEC-Canada présidé par Yvan Laurin et regroupant Léopold Beaulieu, Jacques Boucher, Benoît Lévesque et Denis Martel.

Plus précisément, le présent document vise trois objectifs. En premier lieu, **dégager une vision renouvelée** du développement du CIRIEC compte tenu de la pertinence réaffirmée de sa mission et de la position unique qu'il occupe comme association scientifique regroupant des dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale et des universitaires menant des recherches sur ces deux types d'entreprises. Cette mission répond aussi au souhait d'alimenter, à partir d'une réflexion scientifique, une contribution au débat public. En deuxième lieu, proposer **une programmation** dont le contenu peut être découpé en quelques thèmes susceptibles d'inspirer des activités nouvelles et de renouveler les activités traditionnelles du CIRIEC-Canada. Enfin, préciser **la logistique et identifier les moyens** nécessaires pour la réalisation de cette programmation.

1. Une proposition de renouvellement

Comme les membres du Conseil d'administration ont réaffirmé la pertinence du CIRIEC-Canada tel que défini par ses statuts, notre proposition ne vise pas à modifier substantiellement les orientations générales du CIRIEC-Canada, ni ses objectifs principaux. Elle vise plutôt à **renouveler la réflexion et les visions qui répondent à ces orientations**, compte tenu des changements socio-économiques et socio-politiques récents, à repenser la programmation des activités et à se donner des moyens conséquents. Avant de préciser davantage cette proposition, rappelons la mission, les orientations et les objectifs du CIRIEC-Canada tels que définis dans les statuts et règlements :

« Art. 1.3 (...) LE GROUPE C.I.R.I.E.C. INC. se donne **comme mission de contribuer à l'édification d'une économie solidaire** par un soutien éclairé et critique au développement de **l'économie sociale et publique**. Cette économie solidaire est inspirée par l'intérêt général et par des principes et des objectifs de démocratie, de participation, d'équité, de justice, de promotion des personnes et de préservation des ressources collectives.

De façon plus spécifique, le CIRIEC-Canada poursuit les buts suivants :

- Être **un carrefour d'échange** où l'on favorise le transfert de connaissances entre les divers groupes du CIRIEC et l'arrimage entre la recherche et ses utilisateurs.
- Soutenir les entreprises de l'économie sociale et publique en élaborant une argumentation et en faisant valoir leur pertinence et leur contribution spécifique en regard de l'intérêt général.
- Favoriser la meilleure cohésion possible et le développement d'un sentiment d'appartenance entre l'ensemble des entreprises appartenant à l'économie sociale et publique.
- Orienter la recherche et la formation vers l'économie sociale et publique.
- Rapprocher la recherche et la formation qui en découle des besoins concrets de la collectivité et des démarches collectives de recherche de solutions aux grands problèmes sociaux.
- S'assurer que l'enseignement relatif à l'économie sociale et publique occupe la place qui lui revient et ce, à tous les niveaux du système d'éducation québécois.

(...) Par l'expression **entreprises collectives**, l'association désigne à la fois les entreprises de l'économie sociale⁴ et celles du secteur public.

Art. 1.4 Conformément à cette orientation fondamentale, en lien avec les préoccupations portées par le CIRIEC international et en continuité avec ses propres traditions, **le C.I.R.I.E.C. vise:**

- a) à grouper en association les universitaires québécois et canadiens (professeurs, chercheurs et étudiants) ainsi que toute autre personne, association, entreprise, institution ou organisation intéressée aux entreprises collectives et à l'économie sociale et publique;
- b) à instituer des partenariats dynamiques et productifs entre les milieux de la recherche et de l'enseignement et ceux de la pratique qui partagent l'objectif de construire une économie solidaire;
- c) à encourager, susciter, soutenir et diffuser des recherches, des échanges et des initiatives engageant, dans des champs concernés, une ou plusieurs disciplines scientifiques;
- d) à permettre au plus grand nombre possible de ses membres de participer aux échanges, travaux et forums nationaux et internationaux axés sur l'enrichissement des connaissances et des expériences relatives à l'économie sociale et publique;

⁴ La notion d'entreprise collective couvre un ensemble d'entités de l'économie publique et de l'économie sociale : sociétés d'État ou entreprises publiques, coopératives, organismes à but non lucratif (OBNL).

- e) à favoriser et à soutenir, dans la mesure de ses possibilités, le développement, le décloisonnement et la diffusion des connaissances touchant les divers aspects de l'économie sociale et publique. »

Sous l'angle de la mission et des orientations, le CIRIEC-Canada occupe un créneau qui correspond à des besoins bien identifiés qu'aucune autre association ou regroupement n'occupe présentement. La pertinence du CIRIEC a ainsi pu être vérifiée par l'analyse des tendances lourdes (voir la réunion d'avril 2003) et par les analyses des entreprises publiques et sociales (voir les six présentations).

Toutefois, ce premier consensus a permis de dégager un second consensus, soit le fait que le CIRIEC-Canada doit faire un saut qualitatif s'il veut occuper concrètement ce créneau et répondre aux besoins identifiés. Si le CIRIEC était une association scientifique comme les autres, ses activités actuelles (ex. colloque annuel, revue scientifique, séminaires, site Web) seraient pleinement satisfaisantes, mais tel n'est pas le cas si l'on tient compte de son potentiel et de sa mission. Autrement dit, le CIRIEC est actuellement plus intéressant et plus original parce qu'il regroupe en termes de compétences, de capacités de réseautage et de partenariat que parce qu'il réalise concrètement dans ses activités de recherche, de diffusion et de transfert. Sous cet angle, le CIRIEC est à un point tournant. S'il n'investit pas dans les opportunités qui s'offrent actuellement à lui, il risque de perdre son capital social au lieu de le voir croître.

D'où la proposition suivante, soit celle de **faire un saut qualitatif en mobilisant plus intensément les universitaires et les dirigeants d'entreprise pour réaliser en partenariat les activités correspondantes à la mission du CIRIEC-Canada**. Cette proposition repose sur un renouvellement des approches et des analyses concernant non seulement les entreprises publiques et d'économie sociale mais aussi leur inscription et leur contribution au développement économique et social à l'heure de la mondialisation. Nous faisons l'hypothèse que le CIRIEC est en mesure d'ajouter de la valeur aux nombreuses recherches réalisées par les centres universitaires et chaires de recherche, en raison de sa double préoccupation concernant les entreprises publiques et d'économie sociale et de son appartenance à un réseau international.

Au lieu de créer un autre centre de recherche ou de mettre en place une nouvelle chaire de recherche (hypothèse examinée dans le projet de CLT), nous proposons **une structure légère et minimale** qui permettra d'atteindre les objectifs visés, soit

- ❖ Assurer la réalisation **d'une programmation d'activités nouvelles** centrées sur le renouvellement des approches et des analyses concernant les entreprises publiques et les entreprises d'économie sociale;
- ❖ **Établir des partenariats** avec les deux grandes catégories de membres (universitaires et dirigeants d'entreprise) pour réaliser ces activités;
- ❖ **Coordonner des activités actuelles** et nouvelles dans les sens de la convergence des contenus.

Cette programmation devrait permettre le renouvellement des activités existantes à partir des activités nouvelles qui seront centrées sur le contenu. Par comparaison au monde des médias, il s'agit d'adopter **une stratégie de convergence** (des diverses activités) qui favorisera des synergies entre les activités (qui se renforceront les unes les autres) et une économie de moyen.

2. Un contenu adapté à la conjoncture nouvelle

Notre proposition s'inspire des contenus qui ont été identifiés dans les séminaires antérieurs, notamment la réflexion collective du conseil d'administration du 29 avril dernier. À cela, il faut ajouter que le changement de gouvernement à Québec (sans oublier les changements qui s'annoncent à Ottawa) alimente et élargit un débat qui donne une pertinence encore plus forte à notre proposition. En effet, la volonté de changement et les propositions de décentralisation et de renouvellement de l'État et de ses institutions constituent autant d'invitations à approfondir nos réflexions pour fournir des points de vue éclairés et fondés, en faisant appel, au besoin, à des recherches et à des évaluations des expériences dans le domaine.

D'où une série de thématiques reliées les unes aux autres dans la mesure où elles pourraient nous permettre de proposer des éléments pour un nouveau modèle susceptible de nous faire avancer dans le XXI^e siècle comme nous l'avons fait dans les années 1960 avec la Révolution tranquille. Autrement dit, nous suggérons moins l'usage des freins que de l'accélérateur, mais dans une direction qui serait celle d'un intérêt général tenant compte

non seulement des intérêts individuels mais aussi des intérêts collectifs. Comme première approximation (**ici il faudrait poursuivre la réflexion et donner un peu plus de mordant à ces divers thèmes**), avançons quatre grandes séries de thèmes :

- **Les tendances lourdes** qui affectent la société et l'économie du Canada et du Québec:
 - Mondialisation et financiarisation (tendances, contre-tendances, figures concrètes)
 - Capitalisme patrimonial (épargne et retraite) et capitalisme cognitif (TIC et biotechnologie, sciences de la vie)
 - Montée des risques sociaux (économiques et financiers) et des inégalités sociales et territoriales : nouvelle question sociale
 - Homogénéisation des sociétés et des économies versus diversité des trajectoires nationales (existe-t-il encore des choix, quels sont les modèles à l'œuvre?)
 - Nouvelles menaces et opportunités pour les entreprises publiques et d'économie sociale (Nécessaire reformulation des missions?)

- **Les transformations de l'État**
 - Renouveau de l'État, de son administration et de ses institutions (les transformations réalisées et en cours, ici et ailleurs, bilan et prospective).
 - Les politiques économiques, industrielles, régionales et sociales : contribution des entreprises publiques et d'économie sociale (comparaison avec les autres provinces, comparaison avec les années 1960).
 - La décentralisation, la subsidiarité et l'imputabilité, la déconcentration (avantages et inconvénients de la décentralisation, décentralisation et péréquation, les expériences heureuses, les expériences malheureuses, décentralisation auprès de qui? Des élus, des groupes sociaux? Formes d'imputabilité, etc.) – contribution des entreprises publiques et d'économie sociale.
 - L'intérêt général tel que pris en charge par les différents modes de propriété (privé, public, économie sociale), le rôle respectif de chacun, ses forces et ses faiblesses, à court, moyen et long terme.
 - Le partenariat public-privé (PPP) – état de situation et bilan à partir du cas québécois et d'autres cas nationaux (la place et le positionnement des entreprises publiques et d'économie sociale?)
 - Le bilan et l'avenir des privatisations, compte tenu des expériences nationales et des divers secteurs d'activités.

- **Les entreprises publiques et d'économie sociale**
 - La place, le poids et la fonction des entreprises publiques et d'économie sociale dans l'économie canadienne, québécoise et des autres provinces (comparaison avec les É.-U. et l'Europe).
 - Les formes de gouvernance des entreprises publiques et d'économie sociale comparativement aux entreprises privées (partenariat, place des parties prenantes, participation de la société civile, transparence, imputabilité, efficacité, efficience, prise en considération des externalités, bilan social).
 - La double mission (rentabilité économique et mission sociale) des entreprises publiques et d'économie sociale (points communs et différences).
 - Les médias et les citoyens sont-ils plus exigeants pour les entreprises publiques et sociales que pour les entreprises privées?

- **Le monde de la recherche et des connaissances**
 - Portrait de la recherche au Canada et au Québec : universités, gouvernements, firmes privées (tenir compte de la contribution des entreprises publiques d'économie sociale et des différences entre la R&D et de la recherche fondamentale).
 - La transformation de la recherche universitaire : les forces structurantes, le rapport avec les entreprises, la contribution du gouvernement canadien et du Québec.
 - Les défis et les enjeux de la recherche dans le cadre de la mondialisation
 - La recherche sur les entreprises publiques et d'économie sociale : importance : les organisations et institutions, les thématiques porteuses, les principaux résultats.
 - Le positionnement et l'originalité du CIRIEC-Canada.

3. Programmation et logistique

Les thématiques identifiées précédemment seraient le plus souvent traitées sous l'angle de la transversalité que représente la prise en compte simultanée des entreprises publiques et des entreprises sociales, transversalité résultant de leur similitude quant à leur double mission, sans occulter par ailleurs les différences, notamment quant à leur émergence et à la façon dont elles sont imputables. Pour couvrir ces thématiques, le CIRIEC-Canada ferait appel à des universitaires et à des dirigeants d'entreprise de préférence membres du CIRIEC, mais sans exclure ceux qui ne le sont pas. À cette fin, le CIRIEC-Canada doit se donner une bonne connaissance des ressources et recherches existantes au Québec comme ailleurs dans le monde (ce qui suppose des recherches : revues de littérature, constitution d'une banque de données sur les ressources pertinentes, etc.).

- **Activités nouvelles et activités existantes**

Nous présentons d'abord les activités nouvelles pour la bonne raison que ces dernières manifestent clairement la volonté d'un saut qualitatif et qu'elles pourraient apporter un souffle nouveau aux activités existantes.

- **les activités nouvelles**

Parmi les activités nouvelles, nous en identifions quatre: 1- quatre **séminaires par années pour les membres**, 2- **une rencontre annuelle avec des hauts dirigeants d'entreprise**, 3- **une activité veille quant aux questions et recherches touchant les entreprises publiques et d'économie sociale**, 4- **et un bulletin électronique**.

Les **séminaires** suivraient la réunion du conseil d'administration et seraient offerts non seulement aux membres du CA, mais à tous les autres membres. Les thématiques de ces séminaires seraient programmées une fois par année. Le séminaire comme tel pourrait débiter par **une présentation** d'au moins un expert dans le domaine (membre du CIRIEC ou non-membre; universitaire ou dirigeant d'entreprise), elle serait appuyée par **un dossier-synthèse rendant compte des diverses recherches** ou points de vue sur le thème. Il serait sans doute intéressant que la présentation soit suivie par les commentaires d'au moins deux dirigeants d'entreprise : l'un venant du secteur des entreprises publiques, l'autre de l'économie sociale.

Une rencontre annuelle prévue longtemps d'avance qui s'adresserait à des hauts dirigeants d'entreprises publiques et d'économie sociale. Cette rencontre pourrait durer une journée et faire appel à des experts d'ici et d'ailleurs dans le monde. Le thème retenu devrait être choisi avec soin de manière à être éminemment pertinent et lié étroitement à la conjoncture. Cette activité devrait être hautement professionnelle. Elle pourrait être organisée en partenariat avec une institution universitaire mais le CIRIEC en serait toujours le maître d'œuvre.

Un partenariat permettant la mise en commun des activités de **veille pour les nouvelles questions et recherches concernant les entreprises publiques et d'économie sociale**. Cette veille pourrait être faite à partir de ce qui est existant ou en voie de se créer, en partenariat avec par exemple l'Observatoire sur l'administration publique de l'ÉNAP pour les entreprises publiques et avec la nouvelle Chaire de recherche du Canada sur l'économie sociale que dirige Marie J. Bouchard. Pour la dimension internationale, on pourrait le faire en partenariat avec l'IRECUS, le GESQ et les diverses sections nationales du CIRIEC International. Toutefois, le CIRIEC-Canada pourrait apporter un traitement approprié à la transversalité et aux besoins de ses membres.

Un **bulletin électronique**. Ce bulletin pourrait être envoyé aux membres ou aux abonnées (ex. le Newsletter du CASC) ou être destiné à un public plus large et international (ex. le bulletin de la Chaire Économie et Humanisme).

- **les activités existantes**

Les activités existantes sont maintenues, mais devraient être renouvelées à partir notamment des activités nouvelles qui apporteront de la profondeur et de la diversité quant au contenu. Cela devrait se réaliser dans la mesure où les activités nouvelles supposent un travail en partenariat plus intense, un meilleur équilibre entre entreprises publiques et entreprises d'économie sociale, un élargissement du bassin des ressources humaines et des expertises, un lien plus étroit avec les membres, une documentation à jour, une réflexion plus systématique et cumulative, une logistique plus appropriée.

Par conséquent, le **colloque annuel** devrait profiter des séminaires et du colloque avec les dirigeants pour établir sa thématique et identifier des nouveaux intéressés à la programmation du CIRIEC. De même, la revue **Économie et Solidarités** pourrait plus facilement élargir son bassin d'auteurs et apporter un traitement plus équilibré de l'économie publique avec l'économie sociale, en tenant compte des thématiques traitées en séminaire ou dans les autres rencontres. Le **site Web** devrait refléter non seulement les activités pour l'instant existantes mais également les activités nouvelles. Enfin, on peut supposer qu'un CIRIEC-Canada mieux branché et mieux outillé serait en mesure d'apporter **une participation plus significative encore aux instances du CIRIEC International et à des divers groupes de recherche.**

- **Logistique**

Il va de soi que le CIRIEC-Canada ne peut faire un saut qualitatif sans ajout de ressources et de moyens et sans modifier la façon de travailler. Mais comme nous avons parlé de structure légère, de convergences des activités et de partenariat, les moyens matériels pour y arriver demeurent modestes pour un tel type d'organisation. En effet, à quelques exceptions près, le CIRIEC-Canada ne réaliserait pas de nouvelles recherches comme le font les centres et les chaires de recherche, mais il devrait procéder à l'identification des ressources et des recherches existantes (constitution d'une banque de données), réaliser de dossiers synthèses pour les séminaires et la rencontre annuelle, assurer la coordination et l'amélioration des activités existantes.

Sous cet angle, le CIRIEC-Canada aurait besoin d'une augmentation du nombre d'heures consacrées au secrétariat et l'ajout d'une ressource professionnelle à mi-temps. En somme, il faudrait que la secrétaire du CIRIEC dispose d'au moins deux jours par semaine (le nombre d'heures passerait ainsi de 300 à 800 heures par année). De plus, pour établir les partenariats avec les centres et chaires de recherche, pour constituer les dossiers synthèses, monter une banque à jour des chercheurs et recherches, assurer la coordination des activités et le suivi des séminaires et colloque, il faut prévoir un professionnel également à deux jours semaines. Enfin, il faudrait augmenter le budget pour voyage et honoraires, étant donné que le besoin de faire appel à des expertises venant d'autres pays, notamment du réseau du CIRIEC international, sans oublier l'intensification de nos rapports avec les instances et groupes de recherches.

Les activités existantes du CIRIEC verraient leur budget maintenu. En revanche, les activités nouvelles de même que les synergies à établir avec les anciennes supposent l'ajout d'environ 50 000 \$ selon une première approximation :

Secrétariat ajout de 500 h. x 20, 00 \$	=	10 000 \$
Professionnel : 800 h. x 35, 00 \$	=	28 000 \$
Voyage, séjour et honoraires :	=	12 000 \$

Pour combler ces nouveaux frais, il faut trouver 50 000 \$.

Une solution pour obtenir cette somme serait d'augmenter la contribution des entreprises, solution qui peut être combinée avec l'augmentation du nombre de membres entreprises (le CIRIEC-Canada compte actuellement environ une dizaine d'entreprises). Cette solution aurait l'avantage de conscientiser nos partenaires et de vérifier leur intérêt. On peut envisager également des contributions externes des gouvernements ou encore de programmes de formation (ex. Emploi et solidarité, DRHC, etc.).

L'échéancier que nous proposons serait que la nouvelle proposition soit soumise à l'assemblée générale de mai prochain. D'ici là elle pourrait être bonifiée à travers les instances du CIRIEC-Canada et testée auprès de personnes de confiance.

ANNEXE 1 : ORDRE DU MÉRITE COOPÉRATIF

HOMMAGE À BENOÎT LÉVESQUE, INTRONISÉ MEMBRE HONORAIRE DE L'ORDRE DU MÉRITE COOPÉRATIF DANS LE CADRE DU BANQUET ANNUEL DU CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC LE 13 MARS 2006

C'est pour moi un grand plaisir et un très grand honneur de vous présenter le professeur Benoît Lévesque. Je le fais en tant que praticien à l'endroit d'un homme qui a consacré sa vie à la recherche au service de l'action. Je le fais en tant que coopérateur et en tant que président du CIRIEC-Canada, une des rares associations scientifiques à travers le monde à réunir praticiens et chercheurs des sociétés d'État, des associations des OBNL, des mutuelles et des coopératives.

Valérie Borde, dans un article sur Benoît Lévesque, publié dans la revue de l'ACFAS, volume 21 no 6, décembre 2000, écrivait de lui qu'il « s'intéresse au progrès d'une autre économie », une économie « qui s'appuie sur la solidarité et la coopération ».

Il est né dans un village près de Matane, Saint-Ulric, où était située l'une des plus anciennes caisses populaires qu'il a d'ailleurs fréquentée ainsi que la coopérative agricole. Bachelier ès arts de l'Université Laval et en théologie de l'Université de Montréal, le professeur Benoît Lévesque obtient en 1971 une maîtrise ès arts en sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, et un doctorat en sociologie de l'école Pratiques des Hautes Études de l'Université René Descartes sciences humaines – Sorbonne en 1974. Dès 1967, il entreprenait une carrière dans l'enseignement au cégep de Matane. De retour de ses études en France, il devient de 1975 à 1982, professeur au département des sciences humaines à l'Université du Québec à Rimouski. Puis, de 1982 à 2004, il a été professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, et depuis 2004, il est professeur associé à l'École nationale de l'administration publique et à l'Université du Québec à Montréal.

Le professeur Benoît Lévesque a produit ou a été associé à près de 500 publications et communications scientifiques dont certaines en anglais, en espagnol, en portugais, en italien et en japonais.

Il s'est intéressé à la sociologie économique et la pensée économique. Il a étudié la modernisation des entreprises, les relations de travail et le syndicalisme. Il a produit plusieurs travaux sur le développement régional et local, entre autres sur les caisses et les collectivités locales (1977-1999), sur l'économie sociale, notamment sur sa définition du modèle québécois d'économie sociale de 1997 à aujourd'hui, de même qu'une première étude sur l'économie sociale de 1988 à 1992 pour le CIRIEC-International.

Benoît Lévesque a collaboré à plusieurs thèmes de recherche sur les coopératives :

- grandes étapes de l'évolution du mouvement coopératif (plusieurs études à partir de 1980)
- coopératives de travail (1985-1993-1994-1995)
- les coopératives jeunesse de services
- les caisses populaires Desjardins (1995-1996-1997-2000-2001-2004)
- la législation des coopératives (1995)
- l'impact socio-économique des coopératives

Il a été responsable du neuvième colloque sur les leaders contemporains qui portait sur «Desjardins : une entreprise et un mouvement».

Le professeur Benoît Lévesque a été le maître d'œuvre et le premier directeur de la maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. Il a été le rédacteur de la revue du CIRIEC-Canada, « Coopératives et développement » de 1980 à 1985.

Il est membre depuis 1985 du comité de rédaction de la Revue internationale de l'économie sociale (RECMA) publiée à Paris. Il est membre de Consejo Asesor de la revue « Revisa de debate de la Economia Publica, Social & Cooperative Espagna », depuis 1998. Il est rédacteur associé de la revue des Anales de l'économie publique, sociale et coopérative depuis 2002. Il a été président de l'Association d'économie politique, président du CIRIEC-Canada (1995-2000), cofondateur de l'ARUC en économie sociale et codirecteur jusqu'en 2003.

Il a apporté une contribution exceptionnelle comme universitaire dans la fondation et la mise en place de deux réseaux de chercheurs à caractère associatif en partenariat avec les organismes du domaine de l'économie collective : le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS); il a également favorisé la mise en place d'un troisième réseau de même nature, le Réseau québécois de recherche partenariale (RQRP). Ses efforts pour mettre en place des regroupements stratégiques de recherche font en sorte que près d'une centaine de chercheurs sont maintenant actifs dans ce domaine en lien avec des organismes du milieu et peuvent dorénavant compter sur plusieurs millions de subventions de recherche. Son action comme chercheur s'est de plus prolongée au niveau international en répondant à des demandes provenant de l'OCDE, du Bureau international du travail, du Conseil de l'Europe et plus récemment du ministère de l'Économie et de l'emploi de la région wallonne en Belgique.

Le professeur Benoît Lévesque est le président du Conseil scientifique du CIRIEC International depuis 2002. Il dirige actuellement une opération de planification stratégique en tant que président du Conseil scientifique du CIRIEC international, en vue de mettre en relation et de satisfaire l'offre des institutions et la demande de recherche des milieux concernés pour l'ensemble du réseau du CIRIEC international et de ses composantes nationales.

En tant que représentant universitaire, il a siégé comme membre observateur au conseil d'administration du CCQ (1990-1992). Il a été membre du conseil d'administration du Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices de 1986 à 1992. Il a reçu le titre de coopérateur de l'année 1998 à la CDR de Montréal/Laval et a partagé le prix Arès pour la publication de la revue Coopératives et développement.

De telles réalisations et bien d'autres encore supposent un homme aux qualités exceptionnelles. Toujours discret à propos de sa contribution à des productions collectives de recherche dont il est souvent l'initiateur ou le coordonnateur, il a la sobriété et l'effacement qui caractérisent le véritable esprit scientifique envers la science. Il se situe derrière l'œuvre et il valorise la contribution de chacune et de chacun.

Marie-Claire Malo, dans son texte hommage à Benoît Lévesque, publié dans la revue du CIRIEC-Canada, Coopératives et développement, vol. 27 nos 1 et 2, p. 9-18, écrit à son sujet : « lui dont la multitude d'engagements relève du dévouement ». J'ajouterais, et qui fait montre d'une exceptionnelle capacité de travail en réseau.

Merci à ses deux enfants et à Jeannine, sa conjointe, d'accepter qu'il en fasse autant.

Le professeur Benoît Lévesque a atteint ce rare niveau de culture et de connaissances auquel peu de personnes ont su accéder et qui rend capable d'analyser des situations complexes avec justesse et simplicité.

Dans les universités, la recherche est une activité volontaire. Les liens avec d'autres chercheurs se développent et des réseaux se créent, résultats d'une tendance à vouloir s'associer. Pour lui, l'économie sociale, les coopératives ont des similitudes avec cette attitude des chercheurs. Tout naturellement, des liens se créent. Quelqu'un a déjà dit que ce qui est important dans le mouvement coopératif c'est que la volonté de s'associer procède d'idées et de pratiques, de recherche et de réflexion.

Les entreprises prennent vie à partir d'idées, d'aspirations, et d'expression de besoins à la satisfaction desquels on a toujours trouvé au Québec des universitaires et des praticiens qui s'y sont engagés ensemble. Rappelons le mouvement Antigonish, le père Georges-Henri Lévesque, la faculté d'agriculture de la Pocatière, Édouard Montpetit et Joseph-Albert Anger. En France, avec Fouquet, Charles Gide, St-Simon. L'ACI est soutenue par une importante activité de recherche, le CIRIEC est aussi un exemple de recherche collective et partenariale. Jacques Defourny qualifiait le Québec coopératif et de l'économie sociale comme étant un Eldorado de la recherche en ces matières. C'est dans cette lignée de grands chercheurs que l'on peut situer le professeur Benoît Lévesque. Son œuvre est colossale

Il n'hésitera pas d'ailleurs au détour d'une conversation à vous affirmer que si l'on compte seulement sur les lois du marché pour résoudre les problèmes de notre société, en particulier le chômage et la pauvreté, on se trompe lourdement car, vous dirait-il, « la seule issue d'une économie strictement néolibérale et marchande, c'est la guerre ».

Soucieux de démocratisation, de développement de la vie citoyenne et de progrès durable, coopérateur convaincu, il continue de contribuer à l'avancement de la recherche sur des bases collectives et partenariales afin qu'elle soit inspirante, utile au dépassement des situations et inscrite dans une perspective d'intérêt général.

C'est un privilège pour les chercheurs et pour les acteurs du développement que d'avoir à leur côté cet être exceptionnel, cet intellectuel accompli qu'est le professeur Benoît Lévesque, véritable penseur et témoin de notre temps.



*Léopold Beaulieu
Québec, 13 mars 2006*